N° 3 NOUVEAU
BRUNSWICK

Le plus bel exemplaire
connu de cette
grande rareté

Balasse MAGAZINE

(Fondé en 1936)

45-45a, RUE DU MIDI, BRUXELLES • NUMÉRO 178 - JUIN 1968

HARMER'S 50 th SEASON
BOND STREET STAMP AUCTIONS

A 13 H. 30 CHAQUE JOUR

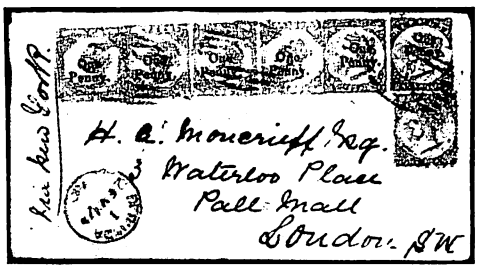

JUILLET, 1, 2, 3

IMPORTANT MATERIEL DU BRITISH COMMONWEALTH et ETRANGER, comprenant la **collection du Luxembourg** « Sir Geoffry Allchin », etc., **la collection générale en 11 volumes** « L.A. Huth », **la collection de poste aérienne en 9 volumes** « Francis Kearns » et d'autres ensembles sélectionnés.

Un impressionnant ensemble de « collections et divers » est suivi par une très belle sélection de lots par pays, notamment **Bahamas, BERMUDE** (comportant une lettre unique de 1875), **Ceylan, FRANCE** (plus de 50 lots, la plupart du XX^e^ siècle), **ETATS ALLEMANDS et ALLEMAGNE** (environ 100 lots), **Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Nouvelle-Zélande** (comportant des émissions spécialisées), **Sierra Leone, Suède, ETATS-UNIS,** etc.

Catalogue, 9 planches photographiques : **18.— FB.**

JUILLET, 15, 16, 17 ET 18

VENTES DE FIN DE SAISON. — Très belles sélections (plus de 1.100 lots) du **BRITISH COMMONWEALTH et ETRANGER,** comprenant le COMMONWEALTH « P.T.W. Farmer », le COMMONWEALTH « Dr. R.W. Johnson », la SUISSE « T.B. Rushton », la collection de l'OCCUPATION JAPONAISE de MALAYA « James Gallalty », la collection générale « Rev. P.B. Phelps » et des ensembles appartenant à 120 autres collectionneurs.

Un remarquable matériel (environ 120 lots) de « Collections et Divers » est suivi par de fortes sections d'AUTRICHE, BELGIQUE, BRESIL, ILES FALKLAND, FINLANDE, **FRANCE** et COLONIES, GRANDE-BRETAGNE, HONG-KONG, **IRLANDE,** ITALIE, JORDANIE, KENYA, MALTE, TERRE-NEUVE, RHODESIE, ETATS-UNIS, VATICAN, etc.

Catalogue, 9 planches photographiques : **30.— FB.**

LA NOUVELLE SAISON DE VENTES COMMENCE LE 16 SEPTEMBRE

Les vendeurs de belles collections générales ou spécialisées, raretés isolées, etc. obtiendront les plus hauts prix dans les ventes HARMER. Ils sont invités à prendre contact avec la firme le plus promptement possible, pour que le planning de la nouvelle saison puisse être établi sans tarder.

H. R. HARMER Ltd.

INTERNATIONAL STAMP AUCTIONEERS
P. O. BOX 4 EH
41 NEW BOND STREET
LONDON W. 1
Telegr. :
« Phistamsel London, W. 1 »

Notre récent catalogue

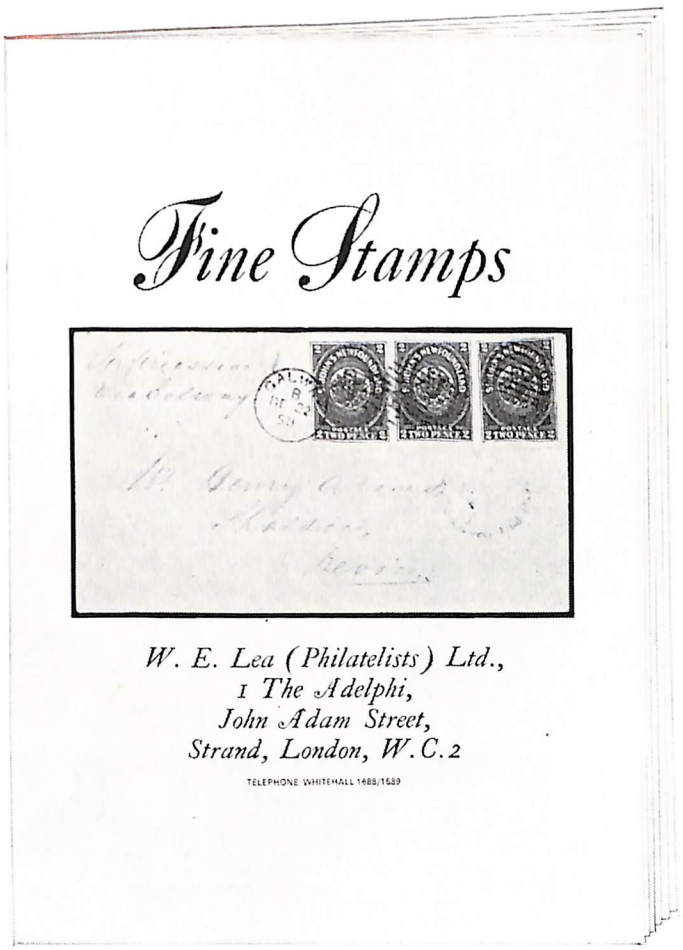

est disponible aujourd'hui et contient des centaines de timbres spécialisés provenant de notre superbe stock d'émissions classiques.

Les collectionneurs sérieux sont invités à se procurer un exemplaire de cette publication artistique, véritable introduction au magnifique stock de

W. E. LEA (Philatelists) Ltd., 1 The Adelphi,
John Adam Str., Strand, London W. C. 2 - Tel. 01-930-1688/9

W.E. LEA

EN CES TEMPS TROUBLÉS ET PEU STABLES,
LE TIMBRE-POSTE EST UN CAPITAL SÛR
QUI RÉSISTE CONTRE VENTS ET MARÉES !...

L'UNE DES PLUS IMPORTANTES COLLECTIONS DE

COLONIES FRANÇAISES

FERA L'OBJET DE LA GRANDE VENTE PUBLIQUE

WILLY BALASSE D'OCTOBRE

80 MILLIONS DE FRANCS FRANÇAIS ANCIENS
8 MILLIONS DE FRANCS BELGES

TELLE EST LA COTE APPROXIMATIVE DE CET

ENSEMBLE PRODIGIEUX

qui comprend la **presque totalité des grandes raretés** et dépasse de loin la valeur de **la fameuse collection BURRUS** (colonies françaises) que

WILLY BALASSE

dispersa aux enchères, en ses salles particulières, le 20 octobre 1962.

PERSONNE n'ignore que les **grandes raretés des colonies françaises sont introuvables à la pleine cote** établie par les catalogues spécialisés.

PHILATÉLISTES ! **UNE OCCASION UNIQUE** se présente pour vous de trouver **la pièce rare que vous cherchez en vain depuis longtemps.**

Alors que l'on se prépare à compulser le catalogue de la vente publique

WILLY BALASSE

d'OCTOBRE PROCHAIN, qui sera envoyé **uniquement et gratuitement** aux philatélistes spécialisés et intéressés par cette vente publique considérée à juste titre comme **L'UNE DES PLUS IMPORTANTES DANS LE GENRE**

EN RAISON DE L'IMPORTANCE DE CETTE VENTE SENSATIONNELLE, des délais de règlement échelonnés SUR 6 MOIS seront consentis après accord préalable pris avec **Willy BALASSE**

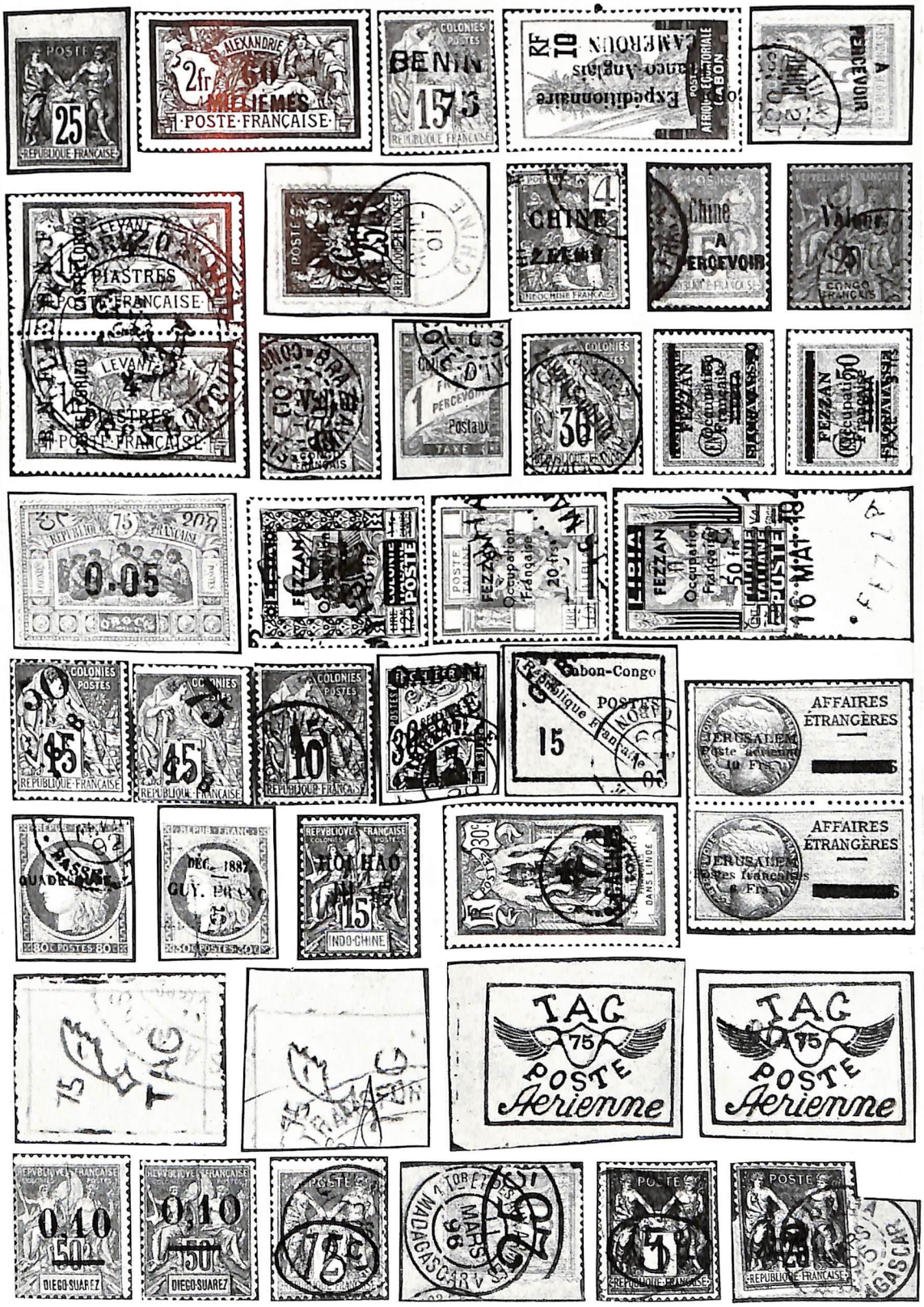

Extrait de la vente publique Willy BALASSE d'octobre 1968.

Extrait de la vente publique Willy BALASSE d'octobre 1968.

Extrait de la vente publique Willy BALASSE d'octobre 1968.

Des pièces rares comme on en trouve

chez :

Renato Mondolfo

VIA DEGLI URALI, 12
ROMA (ITALIE)
Téléphones 595.871 - 596.961

QUI EST TOUJOURS

acheteur
de collections
et raretés

au plus haut prix

TÉLÉPHONES
17.64.76 - 17.46.14

CHÈQUES POST. : 776.70
REGISTRE COMM. : 1447

IMPRIMERIE DEREUME

SOCIÉTÉ DE PERSONNES À RESPONSABILITÉ LIMITÉE

ÉDITION · CRÉATIONS PUBLICITAIRES · TRICHROMIE · REVUES · CATALOGUES · BROCHURES · ÉTIQUETTES

69, RUE DU MARCHÉ - BRUXELLES 1

Maison Willy BALASSE
Rue du Midi, 45a
BRUXELLES I

N° 8415

DOIT

FACTURE du 30 Avril 1968 PAYABLE À BRUXELLES au comptant

B1836	7.800	Catalogues de vente publique Avril 1968. Papier couché anglais - Format : 18 x 25 cms - Couverture en kromekote 250 gr - Impression en quadrichromie - Couture au fil de lin	192.731.-.
		Taxe 7%	13.492.-.
			206.223.-.

L'une des raisons de notre succès :
les catalogues des ventes publiques

WILLY BALASSE

comptent parmi **les mieux rédigés, les plus luxueux** et... **les PLUS RÉPANDUS !**

Tirage de notre vente D'AVRIL :

7.800 exemplaires !

Planche I. — Des pièces sélectionnées pour vous par Willy BALASSE.

Planche II. — Des pièces comme on en trouve régulièrement chez Willy BALASSE.

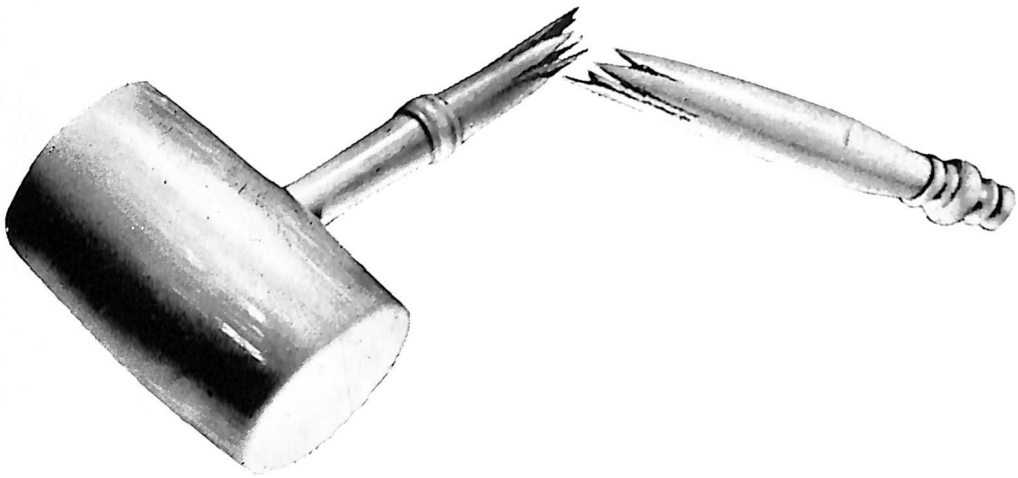

Qu'est-ce qu'un service de ventes complet ?

C'EST UN SERVICE qui a des années d'expérience et qui a déjà la prévoyance d'expérimenter toutes les dernières techniques qui pourraient améliorer les ordres. Des choses telles que de luxueux catalogues en couleurs, un département de « Public Relations » pour informer la presse au sujet de timbres particulièrement intéressants; une publicité étendue et bien conçue dans la majorité de la presse philatélique mondiale. C'est une équipe d'experts qui décrit vos timbres avec exactitude, c'est un système de projection en couleurs, unique en Grande-Bretagne, dans la plus luxueuse des salles de ventes; c'est une charmante réceptionniste et un marteau en ivoire, d'une pièce. Ce sont les ventes STANLEY GIBBONS !

ECRIVEZ-NOUS et demandez-nous l'envoi gratuit de notre brochure décrivant complètement notre service de vente aux enchères.

Stanley Gibbons Auctions Ltd.
Drury House Russell Street
London W.C.2 England

BERCK

6, PLACE DE LA MADELEINE - PARIS (VIII^e^)

VOUS PRESENTE :

3.000 volumes renfermant 90 % des timbres du monde entier.

DES pièces exceptionnelles et uniques de nombreux pays.

PLUS de **300.000** épreuves de luxe et blocs-feuillets.

PLUSIEURS millions de non-dentelés et essais de couleurs.

LE choix le plus divers de fournitures philatéliques, dont les plus beaux albums et les plus belles reliures du monde portent la signature **Ed. BERCK,** Paris.

BERCK **expert en philatélie, éditeur d'art,** achète, en permanence pour sa collection personnelle, pour celles de ses nombreux clients et amis, et pour certains gouvernements dont il est le conseiller philatélique, des collections de **tous les pays, les plus spécialisées possible,** et tout ce qui sort de l'ordinaire, de la variété à la pièce unique.

BERCK se déplace pour toute affaire sérieuse (discrétion de rigueur).

PARMI de nombreuses créations et réalisations,

2 TRAITS DU GÉNIE BERCK :

1° **LE BERCK FRANCE** Catalogue spécialisé annuel, permettant de trouver un timbre à la seconde - 316 pages : 5 FF.

2° **LE BERCK FRANCE** Album de 181 pages dorées sur tranches « en avance d'un siècle » : 49 FF.

SI VOUS DÉSIREZ RECEVOIR NOS CATALOGUES DE VENTES ET NOS CIRCULAIRES, VEUILLEZ NOUS FAIRE PARVENIR VOTRE ADRESSE

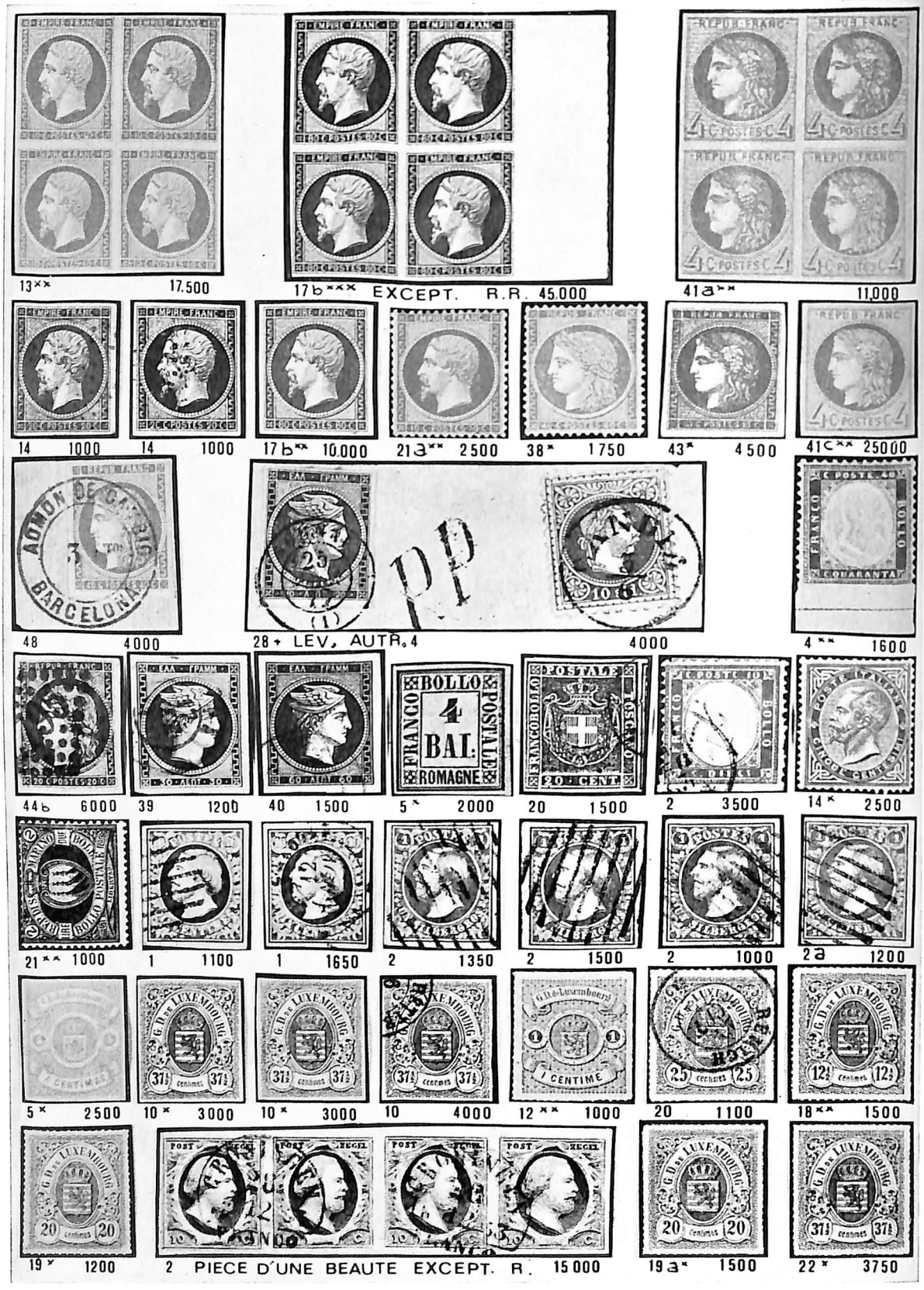

Planche III. — Un panaché de haute qualité Willy BALASSE.

3

3*

3

4 *a*

1

4

8

3 B

5

3

5 *a*

10 *b*

2

19

21

4

17

17

21

24

32 D

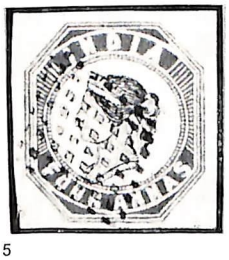

5

5

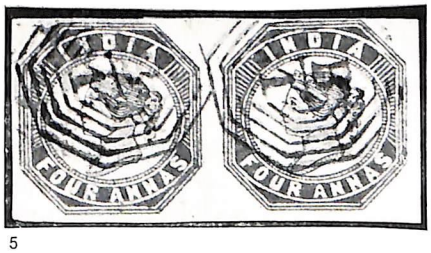

5

11

Planche IV. — Ensemble éblouissant. Pièces hors de pair. Voir Willy BALASSE.

POUR notre grande vente publique d'automne, fixée au début du mois d'octobre, nous attendons VOTRE envoi. Nous recherchons particulièrement

Toutes les meilleures émissions du monde entier et de riches collections d'une cote élevée

NOTRE FIRME est la plus ancienne maison de ventes publiques de Francfort. Elle est bien introduite dans le monde entier et vous garantira — quant à la vente de votre collection — tous avantages et toutes assurances possibles.

Vous avez le choix entre :

★ **La vente de gré à gré contre paiement de n'importe quel montant dans n'importe quelle monnaie** ou

★ **La vente aux enchères, moyennant une petite commission. Dans ce cas, nous vous accordons, selon votre désir, des avances de n'importe quel montant, en proportion avec la valeur.**

PRENEZ DONC contact en toute confiance avec nous ! Nous vous conseillons gratuitement et M. STELTZER se fera un plaisir de se déplacer personnellement pour de grandes collections. Les petits lots peuvent nous être envoyés, sans préavis, pour examen. Vous recevrez une réponse par retour du courrier.

Rudolf Steltzer

6 Frankfurt/Main - Mainzer Landstrasse 114 a
Tél. 25.36.71 - 25.37.71

25 années d'expérience dans le marché philatélique international

LA MAISON DE TIMBRES

MERKUR

ACHÈTE TOUJOURS

des émissions classiques du monde entier, uniquement en pièces de très bonne qualité aux prix du jour les plus élevés.

Nous fournissons les raretés du monde entier, les émissions classiques de tous pays, en qualité de luxe, lettres rares, etc.

Un aperçu de notre stock :

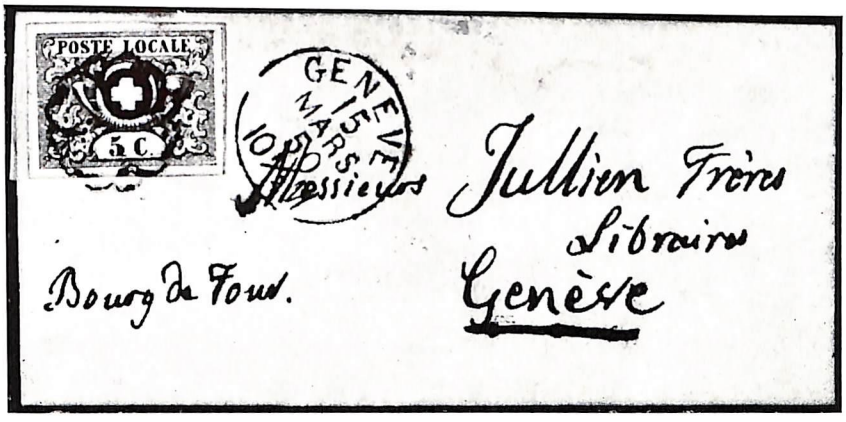

PRENEZ CONTACT AVEC NOUS OU RENDEZ-NOUS VISITE

MAISON DE TIMBRES

MERKUR

AU CŒUR DE LA VILLE DES FOIRES COMMERCIALES, A DEUX PAS DE LA KONSTABLER WACHE

D-6000 Frankfurt am Main

VENTE, CONSULTATION ET BUREAU DANS LA MAISON

J U N G W E B E R

Klingerstr. 11 - Tél. 0611/28.74.77

NOUS ACCEPTONS IMMÉDIATEMENT TOUS ENVOIS DE TIMBRES POUR LA 142e VENTE PUBLIQUE GROBE DU 23 AU 26 NOV. 1968

NOUS CHERCHONS toujours du bon matériel philatélique. Des avances sont toujours possibles. Vous le savez : au plus vite vous nous confierez vos timbres, au plus soigneusement nous pourrons expertiser et mettre en valeur votre matériel.

EN TOUT CAS, C'EST A VOTRE AVANTAGE. Hans Grobe — la dynamique maison de ventes publiques et de négoce, placée sous le signe de la qualité en philatélie scientifique !

Hans Grobe, 3 Hannover, Theaterstr. 7. Tel. (0511) 2 52 20.
Des grandes ventes publiques internationales depuis plus de 40 ans.

GROBE

UNE VENTE PUBLIQUE INTERNATIONALE SPECIALE

AURA LIEU EN OCTOBRE 1968 A ZURICH

DES ENVOIS DE COLLECTIONS
SONT ACCEPTÉS JUSQU'À FIN JUILLET 1968

SUISSE - LIECHTENSTEIN - VIEUX ÉTATS ITALIENS
FRANCE - BENELUX

Nous recherchons du matériel de toute première qualité :

Raretés de valeur, timbres isolés, bandes, blocs, lettres, collections spécialisées de toute importance des pays cités ci-dessus.

Une occasion unique de vendre avantageusement se présente à vous !

Des avances sont consenties en n'importe quelle monnaie, à concurrence de n'importe quel montant.

Si tel est le désir du vendeur, nous achetons également CASH.

Nous examinons et nous prenons possession de tout matériel important au domicile même du vendeur.

Consultations discrètes sur toutes questions financières et fiscales.

La maison philatélique dotée d'une clientèle mondiale !

schwenn ag zürich

H. C. SCHWENN
CH - 8000 - Zurich - Bahnhofstrasse 18 - Tel. 27.57.72

DERNIER DÉLAI POUR LES ENVOIS :

FIN JUILLET 1968

UN matériel exceptionnel se trouve déjà dans nos coffres parmi lequel l'une des plus grandes collections de SUÈDE spécialisée qui représente déjà une valeur d'un million de marks, avec des raretés uniques.

AUCUN des grands collectionneurs actuels ne voudra rater cette offre !

PROFITEZ, vous aussi, de cette occasion unique !

LE CHEMIN ASSURÉ VERS LES PRIX LES PLUS ÉLEVÉS

H.C. SCHWENN

D-6 FRANKFURT/M.
BOCKENHEIMER LANDSTRASSE 18 - 20
POSTFACH 4196 - TEL. (0611) - 72.03.01

N° 178 BIMESTRIEL LE N° : F.B. 15 JUIN 1968

BALASSE MAGAZINE

LES PLUS HAUTES DISTINCTIONS AUX EXPOSITIONS
NOTAMMENT VERMEIL A « WIPA » 1965

SOMMAIRE :

	Pages.
Les tarifs postaux de Belgique, par le Dr Jacques STIBBE	124
Norvège : Epreuves de l'émission Skilling Oscar Ier (1856-1860), par STIG LJUNGGREN	127
Cachets et marques philatéliques du Duché de Luxembourg sous la domination française, par Albert KAUTHEN	130
Lucien HERLANT	131
Discours à la mémoire de Louis HANCIAU (1835-1924), par le titulaire du fauteuil : M. le Colonel L. HERLANT	131
Au fil des jours..., par Willy BALASSE	134
« Philatelia » - Une grande manifestation philatélique à Malines	134
I. F. A. Vienne	135
La Collection Hardy, par Guy BALASSE	135
Vente de la Collection Rhein, par J.-P. KLEIN	138
Hyménée philatélique	142
Autographes et philatélie	142
Raretés modernes	142
Knokke 68, ville lumière... et philatélique	143

Planches illustrées : 107, 108, 109, 112, 113, 116, 117.

La reproduction des articles est strictement interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

ABONNEMENT ANNUEL (Timbres neufs en cours acceptés)

Belgique, Luxembourg, ex-Congo Belge	fr. b.	80			
Allemagne	D.M.	8	Grande-Bretagne	sh.	17
Brésil	cr.	120	Italie	l.	1.250
Canada	$	2	Norvège	cour. norv.	20
Danemark	cour. dan.	20	Pays-Bas	fl.	7
Espagne	pes.	150	Portugal	esc.	60
Etats-Unis d'Amérique	$	2	Suède	cour. suéd.	14
France	F. F.	10	Suisse	fr. s.	8
			Etranger	fr. b.	100

TARIF DE PUBLICITÉ :

La page entière	fr. b.	5.000	La page couv. (II ou III)	fr. b.	6.000
La 1/2 page		2.800	La première page avant texte		6.000
Le 1/3 de page		1.900	La page face au sommaire		5.500
Le 1/4 de page		1.500	La page couverture (IV)		8.000

Demandez notre tarif de publicité en 3 langues

REMISE POUR 3 INSERTIONS : 10 % - POUR 6 INSERTIONS : 20 %

DIRECTEUR, RÉDACTEUR EN CHEF : WILLY BALASSE
Membre de l' « Union de la Presse Périodique Belge »
Secrétaire de rédaction : Hélène Corbisier de Méaultsart

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 43a, 45 et 45a, rue du Midi — BRUXELLES 1
Compte Chèques Postaux 1814.20 (Bruxelles) - Téléphone 13.29.51/52 - Reg. du Commerce de Bruxelles 4141

LES TARIFS POSTAUX DE BELGIQUE

Service intérieur de 1830 à 1914

par le Dr Jacques STIBBE (suite) (*).

VIII. LA LOI DE 1879

LA LOI « portant revision et codification de la législation postale », signée le 30 mai 1879, fut mise en application le 1er novembre 1879.

Comme sa qualification le laisse entendre, cette loi opère la refonte de l'ensemble de la législation postale en vigueur, en y apportant maintes modifications de détail, et en supprimant des dispositions tombées en désuétude. Par exemple, l'obligation d'emporter les correspondances au départ, imposée aux capitaines de navires, en vertu de l'arrêté du 19 germinal an X, n'est pas maintenue.

La loi énonce les attributions de l'administration des postes et détermine le monopole postal dont seul est exclu la distribution des imprimés sans adresse; elle règle le tarif et les conditions des différentes catégories de correspondance; elle fixe la responsabilité de la poste; elle prévoit les pénalités et poursuites en cas de fraude du public et sanctionne les atteintes au secret professionnel dont se rendraient coupables les agents des postes.

Toutes les dispositions législatives antérieures étant abrogées, la loi de 1879 sera à l'avenir la loi organique de notre régime postal.

Ce texte rationnel sera suivi de la rédaction par l'administration d'Instructions Générales sur le service des postes belges. Ce travail considérable qui demanda plusieurs années pour être mené à terme, était d'une urgente nécessité. En effet, le fonctionnement de la poste était toujours régi par les Instructions Générales de 1810, et par tous les arrêtés, lois et instructions datant de l'annexion française, du régime hollandais et de la Belgique indépendante, qui n'avaient pas été explicitement abrogés. Les modifications aux Instructions Générales se publiaient dans des lettres circulaires adressées aux titulaires de tous les bureaux de poste, d'où le nom de circulaires donné à ces nouvelles dispositions. Outre les circulaires de la Ire République et du Ier Empire français, il existait 229 circulaires hollandaises et 675 circulaires belges, jusqu'en 1851, époque où les circulaires furent remplacées par le Recueil Administratif des lois, arrêtés et décisions concernant les chemins de fer, les postes et les télégraphes. La loi de 1879 fut publiée dans le R.A. n° 1574 (n° 780 de la série Postes). L'administration éditait tous les 5 ou 10 ans le résumé des instructions demeurées en vigueur, pour faciliter le travail de ses agents, mais l'imbroglio était énorme. Il était indispensable de réunir en un seul ouvrage (quatre gros volumes) toutes les règles qui présidaient au fonctionnement normal du service des postes.

LES LETTRES

LE TARIF de la lettre pour l'intérieur demeure fixé à 10 centimes mais la progression de poids se fait de 15 en 15 g.

La lettre non affranchie qui n'était soumise qu'à une surtaxe fixe de 10 centimes, est taxée au double du prix d'affranchissement, soit 20 centimes par 15 g.

Les lettres insuffisamment affranchies sont frappées d'une taxe supplémentaire égale au double de la valeur des timbres-poste manquants, avec forcement au demi-décime, le cas échéant.

Ces trois mesures étaient destinées à introduire dans le service intérieur les mêmes règles que celles du régime international de l'Union Postale Universelle (Congrès de Paris, mis en vigueur le 1er avril 1879).

Les lettres non affranchies adressées aux sous-officiers et soldats sous les drapeaux, sont exemptées, quel qu'en soit le poids, de la surtaxe pour non affranchissement; elles ne sont taxées qu'à 10 centimes par 15 g, tandis que sous l'empire de la loi du 28 décembre 1858, elles n'étaient privilégiées qu'à la condition de ne pas dépasser le poids de la lettre simple.

A partir du 1er juillet 1909 la progression au poids se fait par 20 g. Cette mesure avait été adoptée au Congrès de Rome de l'U.P.U. le 1er octobre 1907.

(*) Voir « Balasse Magazine », nos 171, 173, 175, 176 et 177.

LES CARTES POSTALES

LA DENOMINATION de carte-correspondance est remplacée par celle de carte postale qu'avait retenu l'U.P.U. au Congrès de Paris.

La taxe de 5 centimes est maintenue.

Les cartes de fabrication particulière sont admises en service intérieur, à condition d'avoir les mêmes dimensions et la même consistance que les cartes émises par l'administration (elles ne seront admises en service international que le 1er avril 1886 au Congrès de Lisbonne).

Les cartes qui ne remplissent pas les conditions de la modération de port, subissent la taxe des lettres non affranchies (20 c.), le montant des timbres dont elles sont revêtues étant défalqué de cette taxe, qui est forcée ensuite jusqu'au demi-décime supérieur en cas de fraction.

Les cartes insuffisamment affranchies sont taxées au double de la valeur des timbres-poste insuffisants.

Les cartes non affranchies sont taxées au quadruple du prix d'affranchissement.

A partir du 1er juillet 1909 ces surtaxes sont réduites. En cas de non affranchissement la taxe est double au lieu de quadruple, tandis que les cartes qui ne sont pas dans les conditions sont traitées comme lettres et plus comme lettres non affranchies. Un exemple montrera la différence; une carte postale affranchie à 5 centimes mesure 12 cm de largeur, ce qui est interdit; en 1879, elle est traitée comme lettre non affranchie, soit 20 centimes, moins 5 centimes, valeur du timbre appliqué, le destinataire devra payer 15 centimes; en 1909 elle est traitée comme lettre, dont le port est 10 centimes, l'insuffisance est de 5 centimes, le destinataire doit débourser le double, soit 10 centimes.

LES JOURNAUX

LE PORT des journaux et publications périodiques paraissant au moins une fois par trimestre, est fixé à 1 centime par exemplaire ou numéro et par 75 g. Le tarif en vigueur depuis 1848 ne prévoyait pas de limite de poids à la taxe de 1 centime par exemplaire, les gazettes de cette époque étant de dimensions modestes.

IMPRIMES

TOUS les imprimés, sauf les journaux et les périodiques, coûtent 2 centimes par 50 g. poids brut, pour l'ensemble des pièces réunies dans un même paquet.

Par exception, l'imprimé adressé isolément ne paie que 1 centime si son poids ne dépasse par 25 g.

Les imprimés de toute nature, y compris les journaux, doivent acquitter 5 centimes au moins par envoi s'ils sont placés dans une enveloppe ouverte.

Les cartes de visite sous enveloppe ouverte sont taxées à 5 centimes; elles peuvent être manuscrites et porter toute espèce de correspondance.

Le 1er juillet 1909, le port des imprimés non périodiques ne dépassant pas le poids de 25 g est fixé à 1 centime; il n'est plus nécessaire qu'ils ne se composent que d'une seule feuille non découpée.

A partir de la même date, les cartes de visite et les cartes d'adresse, sous enveloppe ouverte, doivent être imprimées; elles peuvent porter toute espèce d'écriture, mais ne peuvent avoir des dimensions supérieures à 14 cm de longueur et 9 cm de largeur (format maximum des cartes postales) ni peser plus de 10 g pour être admises au tarif de 5 centimes.

ECHANTILLONS DE MARCHANDISE

LE POIDS maximum autorisé pour les échantillons de marchandise passe de 300 à 250 g, et le tarif est abaissé à 5 centimes pour 100 g et à 10 centimes pour plus de 100 g jusqu'à 250 g.

Le 1er août 1889, le poids maximum est élevé à 350 g, et le port est fixé à 5 centimes jusqu'à 100 g, 10 centimes pour 200 g, et 15 centimes de plus de 200 g à 350 g.

Ces variations de maximum de poids traduisent les modifications des règles de l'U.P.U.

LES PAPIERS D'AFFAIRES

LE TARIF de 5 centimes par 100 g est maintenu, mais le minimum de port est abaissé de 15 à 10 centimes. Par contre il est fixé un maximum de poids aux papiers d'affaires qui ne peuvent peser plus de 1 kg.

LES IMPRIMES, les échantillons et les papiers d'affaires suivent les mêmes règles que les cartes postales en cas d'irrégularité d'affranchissement :

a) ne remplissant pas les conditions de la modération de port, ils sont frappés de la taxe des lettres non affranchies, sous déduction de la valeur des timbres appliqués;
b) non affranchis, la taxe est égale au quadruple du prix fixé pour leur affranchissement;
c) insuffisamment affranchis, ils sont taxés au double des timbres-poste manquants.

Les deux premières dispositions sont modifiées le 1er juillet 1909 :

a) ne remplissant pas les conditions, ils sont taxés comme lettres et plus comme lettres non affranchies;
b) la taxe est doublée et non quadruplée en cas de non affranchissement.

Rappelons que toutes les taxes sont forcées au demi-décime en cas de fraction de demi-décime.

LA RECOMMANDATION

LE DROIT fixe de recommandation à payer en plus de la taxe au poids de tout objet de correspondance est élevé de 20 à 25 centimes. En retour, l'indemnité de 50 francs pour le cas de perte d'un envoi recommandé est rétablie.

Les envois recommandés et assurés peuvent faire l'objet d'un avis de réception dont le droit reste fixé au port d'une lettre simple, soit 10 centimes. Le montant de cette taxe n'est pas représenté en timbre-poste sur les envois mais remis en espèces au préposé qui applique un timbre de 10 centimes sur la formule n° 170 en usage. A partir du 1er janvier 1901, cette mesure est rapportée, et le timbre représentatif du droit de 10 centimes est appliqué sur la suscription de l'envoi.

LA LETTRE ASSURÉE

LA LETTRE chargée avec déclaration de valeur voit sa dénomination modifiée en lettre assurée.

Le droit d'assurance est fixé à 10 centimes par 1.000 francs, indépendamment d'un droit fixe de 25 centimes et de la taxe ordinaire au poids de la lettre. L'assurance est limitée à 100.000 francs.

Le cachet ASSURE remplace le cachet CHARGE dont étaient pourvus tous les bureaux de poste.

VOIE DE MER

LES FRAIS de transport à payer aux commandants des navires pour les correspondances en provenance ou à destination des pays d'outre-mer, acheminées par des bâtiments d'occasion, sont déterminés par envoi comme il suit:

lettre : 20 centimes;
imprimé ou échantillon : 5 centimes.

Cette prime est modifiée le 1er juillet 1909 :

lettres : 10 centimes;
cartes postales et autres objets : 5 centimes.

A partir de 1882 les correspondances transmises par navire de commerce sont soumises aux taxes de l'U.P.U. : 25 centimes par 15 g pour les lettres expédiées de Belgique; 50 centimes par 15 g pour les lettres non affranchies arrivant en Belgique; 5 centimes au départ ou à l'arrivée pour les imprimés et les échantillons, 10 centimes pour les cartes postales.

DIVERS

LE REGIME des exprès ne subit pas de modification. A partir du 1er décembre 1887, le droit fixe de 1 franc pour la remise des envois dans les localités dépourvues de bureau de poste est supprimé. La taxe de 25 centimes comprend alors la distribution dans la partie agglomérée de la localité et les habitations isolées distantes de moins 2 km du bureau d'arrivée. Un supplément de 25 centimes pour 3 km, de 50 centimes pour 4 km, de 75 centimes pour 5 km et de 20 centimes par kilomètre en plus est exigé. Cette surtaxe, qu'il est pratiquement impossible d'évaluer au bureau de départ, est acquittée par le destinataire, sauf demande formelle de l'expéditeur.

Le 1er novembre 1879 le droit d'encaissement des effets de commerce est diminué. La poste se charge de l'acceptation des effets (droit fixe de 50 c.). Le service d'encaissement des quittances est modifié : le droit d'encaissement est représenté par des timbres-poste appliqués sur le titre. Les envois contre remboursement ne seront admis que le 1er septembre 1892 (voir **Balasse Magazine** n° 154). (A suivre.)

STIG LJUNGGREN dont nous publions avec un vif plaisir l'intéressant article reproduit ci-dessous, vit à SARO en SUEDE. Cet éminent philatéliste commença à s'intéresser aux timbres de NORVEGE au début de 1930 quoiqu'il ne devint réellement spécialiste en la matière que vers 1948, époque à laquelle il réalisa sa collection de Suède pour s'adonner uniquement à l'étude de la NORVEGE, période allant de 1855 à 1875.

EINAR LUNDSTROM de la firme FRIMARKSHUSET de STOCKHOLM qui connaît bien l'importance de cette collection de NORVEGE essaya, pendant de nombreuses années, de le persuader d'exposer certaines parties de ses timbres au cours de manifestations philatéliques nationales. Toutefois, STIG LJUNGGREN se montrait peu intéressé par ces expositions, persuadé que son hobby devait rester une « question privée ».

EN 1960, M. LUNDSTROM lui fit l'offre généreuse de déléguer l'un de ses collaborateurs à HELSINGFORS et d'y exposer certaines parties de ses collections à la « NORDIA 66 ». Il accepta et fut très heureux de se voir décerner une médaille d'or et un prix d'honneur ! Ayant pris goût à ce métal précieux, STIG LJUNGGREN se rendit ensuite à AMSTERDAM où sa collection fut à nouveau récompensée par une médaille d'or, d'un grand format cette fois. La prochaine Internationale à laquelle il prendra part est la « PRAGA 68 » où il compte exposer une collection d'un volume à peu près double de celui déployé à Amsterdam.

LE « BALASSE MAGAZINE » est particulièrement heureux de publier cette étude absolument inédite et d'être ainsi la première revue philatélique choisie par STIG LJUNGGREN pour nous faire part du fruit de ses travaux. Que l'auteur en soit chaleureusement remercié !

W. B.

NORVÈGE

EPREUVES DE L'EMISSION SKILLING OSCAR Ier (1856-1860)

par STIG LJUNGGREN

L'EPREUVE (fig. 1) due au graveur suédois P. A. **Nyman** de Stockholm, découverte aux U. S. A. en 1959, est d'une nuance rouge-brun, sur papier vergé bâtonné. Elle représente le portrait du roi Oscar Ier qui régna sur la Suède et la Norvège de 1844 à 1859. Ces deux pays étaient fédérés en une Union qui dura de 1814 à 1905.

Fig. 1.

Le premier timbre norvégien — 4 skilling Armoiries —, en usage dès le 1er janvier 1855, ne remporta guère de succès. Il ne portait pas le nom du pays et l'impression était de qualité très médiocre. C'est la raison pour laquelle le Département des Postes Norvégiennes, dès le 23 janvier 1855, adressa à l'imprimeur anglais bien connu Thos. De La Rue & Co une demande de prix concernant la fourniture de 6 millions de timbres de 4 skillings et 2 millions de timbres de 8 skillings. L'offre de l'imprimeur est datée du 27 février 1855. Toutefois, pour des raisons inconnues, la commande ne fut jamais passée chez De La Rue, en dépit du fait qu'il existe dans les archives du Musée Postal de Norvège une copie de l'ordre. Sur cet ordre est indiquée la phrase sibylline « à ne pas expédier ».

DANS une lettre datée du 11 juillet 1855, le Département des Postes Royales Norvégiennes demande au Département des Postes Royales Suédoises sa coopération et son aide. Son vœu principal vise une émission de timbres représentant le portrait de Sa Majesté le roi Oscar Ier, imprimés en bleu pâle et rouge clair, portant au sommet

le mot « **Norge** », de chaque côté « **Frimaerke** » et en dessous, sur le timbre bleu « **4 skilling** » et sur le timbre rouge « **8 skilling** » avec respectivement dans chaque coin inférieur les chiffres 4 et 8.

Trois offres furent faites par **Sparre, Bagge** et **Nyman.** Le dernier cité se vit adjuger la fabrication. **P. A. Nyman** était un graveur bien connu en même temps qu'un excellent imprimeur; il avait été pendant de nombreuses années le directeur du département « Imprimerie » de la Banque Royale Suédoise.

En premier lieu, il fut décidé d'imprimer les timbres en feuilles de 200 exemplaires. Toutefois, ce projet fut modifié en 100 exemplaires par feuille et **Nyman** se vit allouer une indemnité supplémentaire sur le coût de la perforation des feuilles.

NOUS publions ci-dessous divers extraits de la correspondance échangée entre **Nyman** et les deux départements :

Stockholm, le 22 octobre 1855.

Au Département des Postes Norvégiennes, Christiania.

Le graveur suédois **Nyman** fait offre concernant l'émission **Skilling Oscar.**

« A la requête du directeur général des Postes,

» J'ai l'honneur de présenter une épreuve du timbre-poste destiné au Royaume de Norvège.

« Trois mois après la réception de l'ordre, je m'engage à fournir les timbres, conformément à l'épreuve, à raison d'une quantité d'**un million** d'exemplaires et par la suite, mensuellement, **un million** d'exemplaires, tous bien gommés au verso.

» Le prix sera, en tout, de **vingt-quatre skilling banco** pour un millier, papier non compris.

» Ainsi que l'épreuve l'indique, les timbres en question devraient être, ainsi que les timbres français, découpés de la feuille. »

Stockholm, 22 octobre 1855.
(s.) P. A. NYMAN.

A L'OPPOSE de ses compétiteurs qui soumirent des dessins de leurs projets, le graveur **Nyman** fit une gravure de laquelle l'épreuve fut tirée sur papier vergé bâtonné (fig. 1).

Stockholm, le 30 octobre 1855.

Extrait d'une lettre du Département des Postes Royales Suédoises au Département des Postes Royales Norvégiennes :

« Il est à noter que l'épreuve soumise par le graveur **Nyman,** pour une certaine part, ne répond pas exactement aux stipulations du Département, étant donné qu'aucun dessin ne figure dans les coins inférieurs et que la lettre « E » est manquante dans le mot « **Frimarke** », mais il pourrait évidemment modifier cela, étant donné que son épreuve a été imprimée au moyen d'une gravure faite sur acier. »

Christiania, le 16 novembre 1855.

Extrait d'une lettre du Département des Postes Royales Norvégiennes au Département des Postes Royales Suédoises.

« 3. Le graveur **Nyman** aura à fournir les timbres, conformes à l'épreuve, **que nous vous retournons sous ce pli,** dûment signée par le secrétaire du Département Royal, après y avoir cependant apporté les changements suivants :

» De chaque côté, devrait apparaître le mot **Frimaerke,** la lettre « E » est manquante dans le projet. **Frimaerke** devrait être écrit en un mot au lieu de deux, comme l'indique l'épreuve soumise.

» Dans le bas du timbre bleu les mots **Fire skilling** devraient apparaître et dans le bas du timbre rouge les mots **Otte skilling,** tout comme dans les coins inférieurs les chiffres 4 et 4 et 8 et 8 devraient respectivement figurer.

» En outre, l'attention du graveur devrait être attirée sur la boucle de cheveux se trouvant sur le sommet de la tête, qui devrait disparaître. Les timbres rouges devraient, si possible, être de la même couleur que les timbres anglais de four pence ci-joints. » Le graveur **Nyman,** qui avait été chargé de la gravure des billets de banque suédois, était excessivement bien au courant des réglementations suédoises...

Stockholm, le 6 décembre 1855.

Extrait d'une lettre du graveur **Nyman** au Département des Postes Royales Norvégiennes :

« Considérant en premier lieu la remarque faite au sujet de la boucle de cheveux se trouvant sur la tête de Sa Majesté le Roi, cette boucle pourrait — si l'on insiste —, certainement être enlevée; toutefois, je me permets respectueusement de vous faire observer que cette même boucle se retrouve sur les pièces de monnaie suédoises, dont le portrait est le même que celui ayant servi à mon épreuve pour les timbres norvégiens, et que cette boucle figure sur la gravure servant aux pièces de monnaie, à la demande expresse de Sa Majesté. »

Christiania, le 17 décembre 1855.

Extrait d'une lettre du sous-secrétaire **Lasson** du Département des Postes Norvégiennes adressée au Post Officer Winroth au Département des Postes Royales Suédoises :

« Nous avons observé que l'épreuve fournie par **M. Nyman** — au moyen de laquelle il a été décidé que les timbres norvégiens pourraient être produits, avec quelques modifications plus ou moins importantes —, montrait une telle ressemblance avec les timbres français que cela pourrait prêter à confusion.

» ...

» Nous pensons que cette confusion avec les timbres français pourrait être évitée en tournant le profil de Sa Majesté vers la droite, ainsi que sur les timbres prussiens ... et nous vous demandons de conférer avec **Nyman** à ce sujet. »

Christiania, le 24 décembre 1855.

En réponse à une lettre du 26 décembre 1855 du Post Officer Winroth au Département des Postes Royales Suédoises, le sous-secrétaire Lasson écrit :

« Sachant que **Nyman** a déjà fait la gravure nécessaire et que, par conséquent, si le changement devait être apporté, un nouveau cliché devrait être confectionné, nous avons décidé de ne pas apporter d'attention à la confusion possible qui pourrait se produire avec les timbres français, et nous ne pensons pas nécessaire de faire aucune modification. »

AU COURS de l'année 1960 le magazine philatélique « **Frimaerke - Kontakt** » fit une réimpression de l'épreuve ci-contre, sur carton blanc, en 300 exemplaires numérotés (fig. 2, exemplaire n° 1). Cent soixante-neuf exemplaires parmi les 300 furent détruits plus tard, en raison d'objections formulées par le Département des Postes norvégiennes.

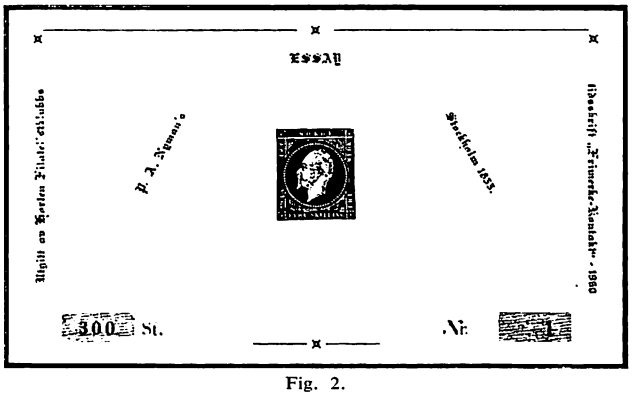

Fig. 2.

A SON RETOUR DE SCANDINAVIE ET DE TCHÉCOSLOVAQUIE

WILLY BALASSE comme tous les ans, consacrera **JUILLET ET AOÛT**

à l'achat de **collections et raretés** et enlèvera, sur place, toutes collections susceptibles d'être incorporées dans ses **GRANDES VENTES PUBLIQUES D'OCTOBRE ET NOVEMBRE.**

IL se rendra en ALLEMAGNE, ESPAGNE, ITALIE et SUISSE.
Prière de lui écrire à son bureau de Bruxelles qui transmettra.

Cachets et marques philatéliques du Duché de Luxembourg sous la domination française

par Albert KAUTHEN.

PERIODE FRANÇAISE 1684-1698

NOUS connaissons deux périodes où le régime postal introduit par la Maison de Tour et Tassis était influencé par l'occupation du pays par les armées françaises. La première période est celle de 1684-1698, où les troupes françaises occupaient une partie du Duché de Luxembourg et de la Belgique. Le seul changement au Service Postal connu est celui concernant la route postale Luxembourg-Bruxelles. Cette route, établie par la Maison Tour et Tassis, allait de Luxembourg via Steinfort, Attert, Flamizoul, Grainchamps, Marche, Emptines, Namur, Gembloux, à Bruxelles, mais sous la domination française elle se dirigeait via **Bertrange, Hogne, Flamizoul** vers Bruxelles.

De cette période nous connaissons des marques de départ à la main des tenances de Poste de Luxembourg, Flamizoul et de Marche.

PERIODE FRANÇAISE 1795-1814.

APRES un siège de six mois, la forteresse de Luxembourg se rendit aux armées françaises le 7 juin 1795. Par arrêté du 14 Fructidor, an III (31, 8, 1795), le Duché de Luxembourg est relié à la France et devient le « Département des Forêts » avec 37 cantons, — chef-lieu — Luxembourg. Le territoire du Duché de Bouillon est partagé par la loi du 3 Vendémiaire, an V, (24, 9, 1796) entre les départements des Ardennes, des Forêts et de Sambre-et-Meuse. Bouillon est situé dans celui des Ardennes et Paliseul dans celui des Forêts.

L'occupation de ce territoire par les troupes françaises durait jusqu'au 5 mai 1814. A cette date l'évacuation du Duché de Luxembourg est complète. Durant la période de 1795 à 1814, tout le service postal est réorganisé sous la Direction des Postes de France. De ce fait le service postal est devenu une Administration de l'Etat. Malgré que nous trouvons encore au début de la période française des lettres avec la marque de départ de la période autrichienne, par exemple le cachet linéaire « LUXEMBOURG », l'administration française dote les bureaux de poste du Département des Forêts de nouvelles marques de départ. Les cachets à tampon unilingue portent au-dessus du nom du bureau le chiffre 98. Ce sont les bureaux de :

98 98 98 98 98
LUXEMBOURG, ARLON, BASTOGNE, FLAMIZOUL et GREVENMACHEREM.

Marche et Tellin, situés dans le Département de Sambre-et-Meuse ont les cachets suivants :

97 97
MARCHE , TELLIN. Bouillon situé dans le Département des Ardennes a ce seul chiffre 7 au-dessus du nom du bureau. 7
BOUILLON.

L'encre des cachets était ordinairement de couleur noire. Des cachets à l'encre rouge existent des bureaux d'Arlon et de Flamizoul. Arlon utilisait deux cachets différents.

Pour indiquer que le port d'une lettre fut payé d'avance, l'Administration française avait introduit des cachets spéciaux. Ces cachets avaient la même forme que ceux cités plus haut mais le chiffre 98 est précédé et suivi d'une majuscule P. Les cachets connus jusqu'à ce jour sont ceux de :

P98P P98P P98P P98P
LUXEMBOURG, ARLON, BASTOGNE, et MARCHE. Le montant de la taxe perçue est annoté au verso de la lettre.

POUR conclure, citons encore que les bureaux de Luxembourg et d'Arlon étaient dotés aussi d'un cachet uniligue : DEB LUXEMBOURG, DEB ARLON, soit déboursé Luxembourg, etc.

LUCIEN HERLANT

EST-IL réellement nécessaire de présenter à nos lecteurs le colonel Lucien HERLANT qui compte, depuis près de quarante ans, parmi les plus grands spécialistes en matière d'Histoire et de Marques Postales de Belgique. Titulaire de la Médaille du Mérite philatélique et du Prix de Mérite littéraire Paul de Smeth, cette éminente personnalité est connue tant en Belgique qu'à l'étranger par ses nombreuses études unanimement appréciées dont, hélas, plusieurs sont aujourd'hui complètement épuisées. Cette spécialisation n'exclut cependant pas de vastes connaissances dans le domaine des timbres classiques, et notamment les premières émissions de Belgique; la collection qu'il a pu constituer, qui fut exposée en diverses circonstances, en est la preuve éloquente.

Le colonel HERLANT cumule les fonctions de vice-président de l'Académie de Philatélie de Belgique et de président de la Société Royale Gantoise de Timbrologie. Fondateur et président d'honneur de la Société de Marcophilie et d'Histoire Postale, il est également membre correspondant de l'Académie de Philatélie de Paris, titulaire de la plaquette « Savo » de l'« Internationale Verein der Sammler Vorphilatelistischer Briefe und Postdokumenten » de Vienne, et membre correspondant des sociétés de marcophilie d'Allemagne, d'Autriche, des Pays-Bas et de Suisse. Il fait, enfin, partie de la Commission Philatélique du Gouvernement et de la Commission de Surveillance du Musée Postal.

C'EST dire qu'en toutes circonstances le colonel HERLANT fait montre d'une vaste érudition et que le discours de réception à l'Académie de Philatélie de Belgique qu'il prononça à la mémoire de Louis HANCIAU est un modèle dans le genre et constitue indéniablement le meilleur travail présenté jusqu'ici. Aussi, nous ne résistons pas au plaisir de le publier « in extenso », persuadé que tous nos lecteurs en prendront connaissance avec le plus vif intérêt. Le colonel HERLANT a le culte du souvenir; il est bien rare, au cours d'un entretien avec lui que le nom d'André de COCK ne soit pas évoqué ! Quoi d'étonnant à cela, ne fut-il pas le meilleur ami d'André de COCK ? Ils avaient, depuis toujours, une passion commune : l'étude du timbre proprement dit, et celle des précurseurs et marques postales qui, de part et d'autre, donna naissance à de nombreux ouvrages qui font autorité en la matière.

LE curriculum vitae philatélique de Louis HANCIAU retracé avec tant de brio et de talent est à la fois instructif, anecdotique et historique. Louis HANCIAU comptait parmi les pionniers du Timbre et notre pays peut s'enorgueillir d'avoir eu, à la fin du siècle dernier, des philatélistes de cette classe.

W. B.

ACADEMIE DE PHILATELIE DE BELGIQUE

Discours à la mémoire de LOUIS HANCIAU (1835-1924).

par le titulaire du fauteuil : M. le Colonel L. HERLANT

L'AN dernier, lors de la constitution de notre Académie, vous m'avez, Messieurs, attribué le fauteuil Louis Hanciau.

Vous avez tenu compte, pour ce choix, de ma compétence particulière en ce qui concerne l'étude de l'Histoire postale et des marques préphilatéliques.

Comme je vous l'ai déjà dit, je n'ai pas eu l'honneur de connaître cet éminent doyen de la philatélie mondiale.

J'aurais préféré occuper le fauteuil André De Cock, cet autre éminent philatéliste et marcophile, auquel j'ai dédié mon premier livre; j'étais son meilleur ami philatéliste vivant, deux photos agrémentaient d'ailleurs son bureau : celle de feu René Poncelet et la mienne.

Et quand, pendant la guerre, j'étais recherché par la G.F.P., j'avais toujours un refuge certain chez mon ami André De Cock.

Je me suis rendu aux motifs qui vous guidaient et bien que toute ma sympathie va à André De Cock, j'ai accepté le fauteuil Louis Hanciau.

Il est évidemment bien plus facile de parler d'un homme que l'on a connu et avec lequel on a été intime que d'un inconnu, si célèbre soit-il; dans le premier cas, il suffit de laisser parler son cœur et de se rappeler des souvenirs, dans le second, il faut faire des recherches et se baser sur ce que ses contemporains ont publié.

C'est pourquoi, j'ai dû, à mon corps défendant, emprunter l'essentiel de ce discours à ce qu'ont écrit : Louis Hanciau, lui-même et certains de ses collaborateurs dans le « Timbre-Poste » et ensuite MM. Paul de Smeth et René Poncelet dans le « Philatéliste belge », au lendemain de la mort de notre héros.

Tous ces éminents philatélistes, qui ont vécu avec lui, qui l'ont intimement connu, qui l'ont apprécié comme il convient, ont si bien dit ce qu'il fallait dire, que je me sens incapable de dire mieux.

D'ailleurs, pour exposer tout ce qui est connu de Louis Hanciau il faudrait des heures et des heures; ayant moi-même horreur des conférenciers qui abusent de leur auditoire, je ne veux pas tomber dans ce travers, de crainte de dépasser les limites de votre attention et le quart d'heure qui m'est octroyé.

JE ne vous en dirai donc que l'essentiel.

Louis Hanciau est né le 9 avril 1835 et est décédé à Bruxelles, le 12 novembre 1924, dans sa 90e année.

Certes, il n'est pas mort tout à fait, puisque son œuvre lui survit et sera toujours là pour l'immortaliser.

C'est vers 1852, que Louis Hanciau commence à s'intéresser aux timbres-poste, il a 17 ans et fréquente les bouquinistes de la Galerie Bortier à Bruxelles. Chez l'un d'eux, Jean-Baptiste Moens, qui vend également des timbres-poste, Louis Hanciau fait de nombreuses visites à la recherche de ces vignettes postales.

Il les examine et les étudie avec méthode, raisonnement et sagacité, il manifeste un tel intérêt et une telle passion pour les timbres et leurs oblitérations, que Moens, qui en fait commerce sans bien les connaître, se laisse prendre à l'enthousiasme de son jeune ami et se met lui-même à tenir une collection.

J.-B. Moens et Louis Hanciau deviennent des amis intimes et même beaux-frères, grâce aux timbres. De ce contact permanent naît la maison Moens, dans laquelle chacun des deux beaux-frères assume un rôle bien particulier,

Moens s'occupe du commerce universel des timbres, tandis que Louis Hanciau, observateur méticuleux, désireux de communiquer aux autres le fruit de ses recherches, entreprend la création d'une revue « Le Timbre-Poste », dont Moens assure l'édition mensuelle.

Il avait d'ailleurs déjà obtenu un beau succès en publiant, en 1862, un ouvrage sur la falsification des timbres-poste ainsi que deux éditions successives du « Manuel du collectionneur ».

Le premier numéro du Timbre-Poste paraît le 15 février 1863 et je crois pouvoir vous intéresser en vous lisant quelques extraits de ce qu'écrit Hanciau lui-même, dans le numéro jubilaire du 1er janvier 1887.

NUMERO JUBILAIRE 1863-1887

AVANT-PROPOS

Comment naquit « le timbre-poste ».

C'était vers la fin de 1862 : nous cherchions à résoudre ce problème assez difficile : publier un prix-courant de timbres, sans frais, tout en évitant la rapacité du fisc en pareille circonstance, qui exigeait à cette époque un droit de timbre.

Un prix-courant, donné comme annonce, pouvait, il est vrai, nous soustraire à ce droit, mais les annonces ne sont pas pour rien : il fallait trouver autre chose... Des annonces à un journal, il n'y a qu'un pas. Si nous faisions un journal de timbres ? Après tout, pourquoi pas ?

Mais il ne suffit pas d'avoir une idée, encore faut-il savoir la mettre en pratique.

Après mûres réflexions, nous trouvâmes qu'au besoin les quatre pages minimum d'un journal pouvaient comprendre des annonces pour l'une d'elles, le prix-courant pour deux autres, et sur la quatrième, entretenir le lecteur des timbres.

C'était là le programme, mais qui ne laissait pas cependant de nous inquiéter.

Parler timbres, c'est fort bien, mais que dire ? Qu'ils sont beaux, laids, c'est monotone, puis après ? Cette critique du beau et du laid fut cependant un trait de lumière pour nous : nous conçûmes aussitôt l'article palpitant d'intérêt : « Les timbres-poste envisagés au point de vue artistique », qui nous fournit deux colonnes sur trois, consacrant cette dernière colonne au petit boniment de rigueur « But de cette feuille ».

Mais quand il fallut écrire « le but de cette feuille », nous trempâmes plus de vingt-cinq fois notre plume dans l'encre, sans arriver à tracer autre chose que « But de cette feuille ». Le fait est que « le but » nous échappait complètement.

Il était bien convenu que c'était afin « de combler une lacune » que nous faisions paraître notre feuille, mais encore fallait-il, si pas le prouver, au moins essayer de le démontrer.
Le but de la feuille a-t-il été rempli ? Nous le pensons, puisque nous voilà célébrant nos vingt-cinq printemps.
Mais si « le but de cette feuille » et « les timbres-poste envisagés au point de vue artistique » avaient sauvé la situation pour le premier numéro, il fallait à tout prix trouver autre chose pour le deuxième; car, à notre grand étonnement, les abonnements nous arrivaient de toutes parts : on nous prenait donc plus au sérieux que nous ne nous prenions nous-mêmes. Nous apprîmes même qu'il existait à Bath, depuis le 15 février 1863 un journal « The Stamp Collector's Magazine », lequel s'était laissé distancer depuis le 15 décembre 1862, par un autre : The Monthly Adviser que nous ne connûmes que plus tard. Et ces deux journaux ne contenaient pas de prix-courant ! Nous n'en revenions pas de cette témérité.

NOUS nous remîmes au travail et cette fois, la « Chronique » et « un mot sur l'origine des timbres-poste » firent les frais du deuxième numéro. Nos inquiétudes augmentaient chaque jour, il fallait établir un troisième numéro, quand nous reçûmes de Gènes le specimen d'un timbre proposé par MM. Pellas frères et qui avait été refusé par le gouvernement italien. On faisait par la même occasion, appel à « l'influence » ! de notre feuille.
Inévitablement notre petit amour-propre devait se trouver flatté de la demande, aussi trouvâmes-nous le timbre admirable et nous écrivîmes « les timbres d'Italie » ce qui fut l'occasion de faire paraître le troisième numéro, conçoit-on cela ? Avec *deux* pages de texte ! Cette prodigalité pouvait nous être fatale, mais bast ! Nous avions confiance dans notre étoile qui nous a rarement abandonnés.
Pour le quatrième numéro, il nous arriva un collaborateur, M. DE RIVES de Seine (capitaine E. Belleville, aujourd'hui décédé); il nous remettait « Les timbres-poste considérés au point de vue de l'Histoire ». Cette bonne fortune nous engagea à donner un supplément de deux pages... d'annonces. Nous ne doutions plus de rien !

UN collaborateur nouveau, M. Léon Chandelier, également décédé, devait porter la lumière... sur « Les mémoires d'un timbre-poste de la Nouvelle-Ecosse » et nous prouver ainsi qu'il n'est pas si difficile de publier un journal; c'est ce qui nous décidait à entamer, pour notre numéro six, la troisième page, et nous attaquions bravement « Le service des postes en Belgique » en faisant paraître un article sous ce titre. Que dire du n° 7 ? Qu'il ressemblait à notre n° 6; mais le n° 8 était un vrai régal pour les lecteurs du « Timbre-Poste » : ce numéro contenait 2 1/2 pages de texte, quatre de prix-courant et 1 1/2 d'annonces ! Aussi la jubilation des abonnés fut-elle grande. Cela ne pouvait durer. Après les n^{os} 9 et 10, qui n'étaient que de nouveaux échantillons de notre prodigalité de texte, annonces et prix-courants, nous prîmes la résolution de remettre nos lecteurs à la portion congrue, c'est-à-dire deux pages de texte et deux de prix-courants ou d'annonces pour les deux derniers numéros, lesquels, remarquons-le bien, parurent *le même mois !*
Nous étions arrivé, sans trop d'encombre, à publier nos douze numéros, nous avions trouvé notre boussole pour nous diriger; nous prîmes la résolution de suivre l'exemple donné et d'illustrer désormais le texte du journal, des types de timbres tout en changeant le format trop grand, et adoptant, à partir de janvier 1864, celui que nous avons conservé jusqu'ici.
Telles sont les tribulations de la première année du « Timbre-Poste ».

J.-B. MOENS.

(A suivre.)

LES SALLES DE VENTE **WILLY BALASSE, HABITUEL LIEU DE RENDEZ-VOUS DES PLUS GRANDS ACHETEURS CONNUS,**
sont devenues célèbres et occupent — au cœur de Bruxelles — à quelques heures des principaux centres philatéliques étrangers
UNE SITUATION DE PREMIER PLAN

AU FIL DES JOURS...

« PHILATELIA » - UNE GRANDE MANIFESTATION PHILATELIQUE A MALINES

Coupe Willy Balasse décernée à M. F. JANSSENS.

LA 8e exposition nationale, organisée par le cercle malinois « **Philatelia** » à l'occasion de son 15e anniversaire et du 100e anniversaire de l'atelier du timbre et à laquelle S.M. le Roi avait eu la bienveillance d'offrir une superbe médaille frappée à son effigie, a remporté un très grand succès, grâce à son organisation parfaite et aux participations hors pair.

Installée dans les vastes salles du Centre Culturel « Antoon Spinoy » qui se prêtent merveilleusement bien à l'examen de près de 300 cadres, cette exposition a été réservée aux collections thématiques et didactiques.

LA manufacture royale de tapis **Braquenie,** qui fêtait également le 100e anniversaire de l'installation de ses ateliers à Malines, avait collaboré effectivement au succès de cette manifestation en décorant les salles de précieux gobelins. L'exposition était encore rehaussée par une partie importante du matériel de l'atelier du timbre et de vitrines avec documents intéressants du Musée Postal.

LE vernissage eut lieu le samedi 6 avril dernier en présence de nombreuses personnalités. Après un mot de bienvenue de **M. Reniers,** président de **Philatelia, M. Bertels, attaché de cabinet du ministre des P. T. T.,** a donné un bref exposé de l'histoire de Malines en félicitant tout particulièrement les philatélistes pour leur activité incessante. **M. Struyf, directeur général à l'Administration des Postes,** a illustré l'évolution et les activités de l'atelier du timbre. **M. Steyaert,** au nom de la Fédération Nationale, a exprimé sa grande satisfaction quant à l'organisation de cette manifestation. **M. Henri Vander Auwera,** une compétence en matière de philatélie, a présidé d'une façon irréprochable le jury — composé de **MM. De Keyser, Vos, Jespers, Leveque, Piriaer** et **Reniers** — à qui incombait la lourde tâche de sélectionner les meilleures collections.

ON remarquait également la présence des autorités communales, du commandant de Place, le lieutenant-colonel **J. Caron,** du commissaire en chef **M. De Keyser,** de **M. Bibauw,** conservateur au Musée Postal, de **M. Van Horenbeeck,** conservateur honoraire de ce musée, de **M. De Pauw, directeur G. T. P. F.** et de **MM. Willems** et **Janssens,** chefs de service à l'atelier du timbre.

PALMARES DE LA PARTICIPATION

Médailles de vermeil :

1er **Prix : M. Hauwaerts, E.,** plus médaille de S. M. le Roi (La dynastie belge); 2e **Prix : M. Janssens, F.,** plus merveilleuse coupe en argent massif offerte par **W. Balasse** (Le centenaire du timbre).

Médailles d'argent :

MM. De Vogelaere, plus plaquette de la ville de Malines (La lumière dans la philatélie); **Janssens, F.** (Peinture et philatélie); **Goosens, L.,** plus plaquette de la ville de Malines (Les papes); **D'Hoogh, G.** (Marie-Médiatrice dans l'œuvre de la Rédemption); **D'Hoogh, E.** (Jésus le Nazaréen); **De Keyser, F.** (Sport et philatélie); **Vranckx, F.** (Le scoutisme); **Gaillard, D.** (Courrier par Croix-rouge); **Luyckx, F.** (Jamborees mondiaux); **Lenaerts, H.** (Cent ans de timbres-poste); **Nanoit, J.** (Conquête de l'espace); **Reniers Angèle** (Peintres et tableaux); **Reniers, H.** (La France historique et culturelle).

Médailles de bronze :

MM. Aerden, A.; Blockhuys, J.; Bubbe, G.; De Sesco, P.; Dehaipe, R.; De Mulder, P.; Germanes, R.; Luyts, J.; Peeters, J.; Renard, A.; Schockaerts, F.; Vanden Bosch, E.; Delwiche, E.; Frere, R.; Galmart F. et **Mme V. d. Bossche.**

SECTION JEUNESSE

D'Hoogh, Gunter : Album Pax, offert par **Mme Vve Hanssens,** plus médaille de la ville de Malines (Géographie philatélique rétrospective); **Benoit, W.,** médaille de la ville de Malines (Émissions « sport »); **Lorphèvre, Ph.,** médaille de la ville de Malines (roi Baudouin).

I. F. A. VIENNE

CETTE grande exposition aérophilatélique internationale, ouverte au public du 30 mai au 4 juin, a connu un succès sans précédent.

Le decorum du prestigieux Hofburg et l'organisation hors de pair ont largement contribué à ces résultats. Environ 1.700 cadres retraçaient l'histoire de l'aviation sous tous ses aspects, depuis les précurseurs jusqu'à nos jours.

Environ 220 exposants du monde entier ont pris part à cette compétition parmi lesquels 10 participants belges dont un hors concours.

Voici le palmarès pour les participations belges :

Grand prix international : M. Van de Moortel.
Médaille d'or : M. J. Henin.
Médaille vermeil : M. H. Bouchart.
Médaille vermeil : M. R. De Medts.
Médaille vermeil : M. R. Van Compernolle.
Médaille d'argent : M. L. Geny.
Médaille bronze-argent : M. G. Van Notem.
Médaille bronze : M. R. Fronville.
Médaille bronze : M. Onderbeke.

Les organisateurs de l'exposition ont, d'autre part, décerné un prix d'honneur offert par le **ministre d'Etat, le Dr Ludwig Weiss, à M. I. Braunstein pour son étude sur la poste aérienne en Estonie,** exposée au salon d'honneur et hors concours.

LES très vives félicitations du « Balasse Magazine » à tous ces lauréats.

LA COLLECTION HARDY

C'EST une foule nombreuse qui se pressait, de grand matin, dans les salons de l'Hôtel Central à Liège où se tenait l'exposition des lots de la vente de la COLLECTION HARDY.

M. WUIDAR, le très sympathique président du CLUB ROYAL PHILATELIQUE LIEGEOIS fut l'un des premiers visiteurs à admirer une dernière fois, dans son ensemble, la très belle collection HENRI HARDY, qui comprenait 32 volumes, plus de 1.500 lettres, sans oublier les pièces de luxe, paires, bandes, blocs, interpanneaux, millésimes, bref tout ce que l'amour du Timbre a permis à cet excellent philatéliste de rassembler.

M. HARDY lui-même vint avec émotion une dernière fois contempler son enfant et donner avec sa gentillesse habituelle tous renseignements utiles aux collectionneurs moins érudits, dans le domaine du règne de Léopold Ier.

L'INTERET que suscita cette exposition-cocktail des lots de notre vente a prouvé, une fois de plus, l'engouement que provoque toujours la dispersion aux enchères d'une collection célèbre de timbres de BELGIQUE.

Guy BALASSE.

RECORD D'AFFLUENCE A LA VENTE HARDY - PRIX ATTEINTS :

(956e ET 957e VENTE WILLY BALASSE)

Lot n°	Fr. b.	Lot n°	Fr. b.	Lot n°	Fr. b.	Lot n°	Fr. b.
1	4.200	22	4.400	43	1.750	64	1.500
2	2.100	23	6.500	44	4.200	65	6.000
3	2.100	24	2.300	45	8.500	66	440
4	7.000	25	1.750	46	9.000	67	4.000
5	11.000	26	7.000	47	2.300	68	5.600
6	5.000	27	6.500	48	10.000	69	3.800
7	2.200	28	1.050	49	6.500	70	19.000
8	4.600	29	1.650	50	1.800	71	1.300
9	2.100	30	1.700	51	4.000	72	2.600
10	6.000	31	17.000	52	320	73	9.500
11	3.400	32	19.000	53	8.000	74	12.000
12	35.000	33	10.000	54	6.500	75	15.000
13	3.800	34	1.900	55	5.500	76	2.400
14	2.900	35	3.600	56	—	77	3.200
15	10.000	36	2.300	57	22.000	78	4.600
16	1.500	37	7.000	58	4.200	79	4.200
17	3.600	38	2.600	59	5.500	80	750
18	6.500	39	1.550	60	4.200	81	3.200
19	3.400	40	1.250	61	22.000	82	17.000
20	38.000	41	2.100	62	1.300	83	5.500
21	14.000	42	1.500	63	3.000		

Lot n°	Fr. b.
84	20.000
85	1.600
86	4.400
87	21.000
88	4.400
89	6.500
90	4.200
91	3.600
92	1.450
93	21.000
94	10.000
95	2.100
96	16.000
97	37.000
98	750
99	3.400
100	4.200
101	600
102	220
103	650
104	600
105	5.000
106	5.000
107	1.000
108	220
109	680
110	1.500
111	2.500
112	2.000
113	1.450
114	3.000
115	800
116	7.500
117	5.500
118	1.050
119	1.650
120	28.000
121	1.450
122	4.200
123	4.600
124	1.200
125	2.200
126	3.400
127	1.550
128	2.200
129	1.600
130	3.600
131	1.500
132	2.600
133	2.100
134	6.500
135	2.700
136	2.500
137	4.800
138	1.850
139	2.100
140	1.650
141	9.000
142	30.000
143	3.200
144	1.450
145	2.200
146	2.300
147	1.750
148	3.200
149	5.000
150	1.350
151	2.200
152	4.400
153	1.950
154	1.750
155	1.200
156	1.000
157	1.800
158 à 174 sauf le 166	114.000
175	11.000
176	1.350
177	2.500
178	1.300
179	1.250
180	1.600
181	2.200
182	3.800
183	1.650
184	1.550
185	1.350
186	950
187	2.700
188	2.500
189	3.800
190	3.200
191	5.000
192	4.400
193	3.600
194	17.000
195	2.400
196	5.000
197	1.950
198	2.800
199	2.300
200	1.550
201	2.000
202	1.950
203	1.650
204	2.500
205	1.100
206	2.200
207	9.000
208	9.000
209	2.700
210	1.450
211	1.100
212	2.700
213	1.600
214	1.700
215	4.000
216	3.200
217	1.400
218	2.600
219	1.050
220	1.400
221	3.200
222	3.000
223	2.500
224	2.900
225	2.100
226	5.500
227	3.800
228	7.500
229	2.300
230	3.800
231	1.900
232	6.000
233	2.100
234	1.600
235	4.900
236	2.600
237	1.000
238	3.000
239	1.400
240	1.200
241	2.700
242	4.000
243	27.000
244	2.200
245	2.100
246	900
247	650
248	800
249	12.000
250	420
251	4.800
252	2.200
253	4.200
254	1.250
255	800
256	1.850
257	2.100
258	1.850
259	4.000
260	950
261	650
262	1.650
263	700
264	1.200
265	1.200
266	21.000
267	1.850
268	1.450
269	1.100
270	900
271	1.450
272	2.700
273	1.250
274	1.500
275	1.600
276	4.400
277	800
278	2.600
279	650
280	2.000
281	1.550
282	3.400
283	1.700
284	1.700
285	2.700
286	3.800
287	2.100
288	3.000
289	1.500
290	1.100
291	31.000
292	440
293	6.000
294	1.400
295	4.400
296	4.400
297	11.000
298	42.000
299	2.400
300	4.600
301	2.100
302	2.100
303	1.600
304	3.600
305	360
306	1.000
307	1.250
308	1.050
309	750
310	15.000
311	550
312	1.000
313	11.000
314	1.800
315	1.300
316	950
317	2.200
318	850
319	750
320	1.950
321	1.650
322	6.000
323	3.000
324	1.350
325	5.500
326	1.950
327	5.500
328	1.700
329	1.750
330	1.000
331	650
332	750
333	420
334	2.200
335	2.200
336	1.450
337	1.000
338	4.000
339	1.400
340	2.600
341	2.100
342	1.200
343	1.100
344	900
345	1.650
346	800
347	1.250
348	3.500
349	1.500
350	1.050
351	1.800
352	1.100
353	2.600
354	3.800
355	2.600
356	3.200
357	1.250
358	8.000
359	4.800
360	2.600
361	2.300
362	3.600
363	1.750
364	6.000
365	4.000
366	1.850
367	520
368	1.250
369	650
370	1.200
371	2.300
372	2.700
373	700
374	2.000
375	4.000
376	5.500
377	2.100
378	420
379	750
380	900
381	1.050
382	650
383	1.000
384	440
385	650
386	550
387	550
388	800
389	4.400
390	2.500
391	1.500
392	1.050
393	1.250
394	4.200
395	4.000
396	2.400
397	2.500
398	1.250
399	2.600
400	800
401	650
402	1.200
403	2.000
404	950
405	750
406	600
407	800
408	1.200
409	1.850
410	650
411	1.350
412	2.300
413	1.550
414	1.550
415	4.000
416	1.850
417	9.500
418	1.850
419	1.750
420	1.450
421	2.600
422	2.700
423	300
424	800
425	280
426	650
427	4.200
428	4.600
	8.000

Lot n°	Fr. b.
433	1.550
434	1.650
435	1.600
436	1.900
437	3.600
438	650
439	1.800
440	1.150
441	1.100
442	1.500
443	1.000
444	2.400
445	6.000
446	1.100
447	2.500
448	850
449	1.900
450	1.900
451	480
452	900
453	1.700
454	3.400
455	1.600
456	850
457	900
458	650
459	800
460	550
461	1.600
462	850
463	4.200
464	950
465	3.600
466	800
467	2.600
468	1.900
469	3.000
470 à 475	110.000
476	2.600
477	2.800
478	1.050
479	2.900
480	3.400
481	21.000
482	14.000
483	3.200
484	5.000
485	3.000
486	1.050
487	2.400
488	3.600
489	440
490	950
491	550
492	3.400
493	1.650
494	480
495	2.200
496	420
497	800
498	800
499	1.250
500	550
501	1.000
502	650
503	1.450
504	1.150
505	3.000
506	3.600
507	500
508	1.050
509	550
510	130
429	750
430	2.100
431	6.400
432	3.000

Lot n°	Fr. b.
511	1.200
512	1.750
513	4.600
514	—
515	1.350
516	2.800
517	2.400
518	950
519	1.200
520	2.100
521	750
522	500
523	600
524	2.200
525	1.650
526	1.250
527	1.200
528	2.200
529	2.600
530	800
531	700
532	480
533	500
534	4.200
535	16.000
536	850
537	1.250
538	1.400
539	1.650
540	1.100
541	1.000
542	700
543	5.500
544	25.000
545	1.300
546	1.550
547	750
548	5.500
549	21.000
550	3.200
551	3.800
552	2.000
553	2.800
554	2.000
555	2.100
556	4.000
557	2.400
558	1.050
559	1.050
560	2.700
561	700
562	2.600
563	850
564	1.200
565	220
566	7.500
567	**REUNION**
568	**REUNION**
569	31.000
570	**REUNION**
571	**REUNION**
572	20.000
573	**REUNION**
574	8.000
575	4.200
576	9.500
577	1.150
578	9.000
579	10.000
580	1.550
581	6.500
582	6.500
583	1.050
584	1.100
585	10.000
586	7.500
587	9.500
588	5.000

Lot n°	Fr. b.
589	11.000
590	2.900
591	4.000
592	1.200
593	4.800
594	1.550
595	7.000
596	3.000
597	1.500
598	440
599	900
600	850
601	550
602	2.700
603	550
604	700
605	3.200
606	1.000
607	1.800
608	700
609	320
610	4.000
611	3.400
612	7.000
613	800
614	500
615	1.550
616	2.700
617	2.600
618	6.500
619	1.850
620	1.050
621	1.300
622	1.000
623	2.500
624	3.200
625	1.500
626	1.150
627	1.050
628	900
629	550
630	750
631	1.250
632	1.550
633	850
634	1.250
635	1.250
636	1.300
637	8.000
638	550
639	200
640	400
641	1.600
642	2.600
643	1.150
644	2.300
645	3.600
646	400
647	1.100
648	3.400
649	1.500
650	2.200
651	8.500
652	14.000
653	9.500
654	9.000
655	1.200
656	1.050
657	1.550
658	1.800
659	1.500
660	1.000
661	1.050
662	1.500
663	4.200
664	850
665	320

Lot n°	Fr. b.
666	1.500
667	1.600
668	1.050
669	4.400
670	500
671	1.300
672	2.100
673	700
674	400
675	1.450
676	1.350
677	2.200
678	2.900
679	2.200
680	6.000
681	3.400
682	7.500
683	4.000
684	5.500
685	1.550
686	1.900
687	2.200
688	2.400
689	1.800
690	1.000
691	200
692	2.500
693	1.600
694	2.600
695	1.450
696	1.650
697	1.700
698	2.000
699	700
700	1.300
701	1.200
702	1.700
703	2.100
704	1.400
705	200
706	550
707	550
708	160
709	1.800
710	1.250
711	650
712	1.200
713	750
714	800
715	600
716	700
717	400
718	550
719	1.900
720	1.850
721	1.850
722	1.050
723	1.650
724	750
725	400
726	6.000
727	850
728	1.750
729	950
730	2.500
731	4.600
732	1.100
733	1.050
734	1.250
735	900
736	26.000
737	27.000
738	71.000
739	57.000
740	1.400
741	1.600
742	2.100

567 + 568 + 570 + 571 + 573 (sauf 169 + 172) = 52.000

NOUS ne résistons pas au plaisir de reproduire ci-dessous l'intéressant article que vient de publier le MONITEUR DU COLLECTIONNEUR, sous la plume alerte de M. J.-P. KLEIN, très connu dans les sphères philatéliques grand-ducales et étrangères où sa réputation d'éminent spécialiste en timbres du Luxembourg n'est plus à faire !

CET excellent philatéliste qui nous a fait la grâce d'assister à la vente de la collection FRANCIS RHEIN était mieux placé que quiconque pour nous donner son sentiment sur ce qui fut considéré comme un « event » de tout premier plan dans le domaine des ventes publiques !

NOS lecteurs ne sont pas sans ignorer que J.-P. KLEIN exerce diverses fonctions au sein de la Fédération des Sociétés Philatéliques Luxembourgeoises et notamment celles de membre du Bureau Permanent depuis 1946 et de secrétaire de la Commission d'Expertise, dès sa fondation, en 1957. Membre du Cercle d'Etudes de Luxembourg depuis 1957, il assume avec autorité et compétence les fonctions de rédacteur du « Moniteur du Collectionneur » depuis 1956.

AU cours de l'exposition-cocktail que nous eûmes le plaisir d'organiser dans les salons de l'Hôtel Brasseur, nous vîmes M. KLEIN se livrer à une véritable consultation ! Très entouré, il était interrogé par de nombreux philatélistes — accourus de tous les coins du Grand-Duché, voire même de l'étranger, qui ne manquèrent pas de faire appel à son érudition et à ses vastes connaissances en matière de timbres du Luxembourg.

ET comme nous parlons de la vie philatélique grand-ducale, nous ne pouvons nous empêcher d'évoquer une grande figure : BERNARD WOLF, véritable « Patriarche de la Philatélie », vieil ami de notre maison, âgé de 94 ans, que nous avons le privilège de connaître depuis notre prime jeunesse, qui eut l'extrême courtoisie, au cours d'une séance de la Société Philatélique Luxembourgeoise, coïncidant avec notre exposition-cocktail, de rappeler que tous les membres de la Société étaient cordialement invités à se rendre à notre exposition, ce qui renforça davantage encore l'affluence des visiteurs, déjà très nombreux.

COMMENT ne pas être sensible à l'amitié et à l'estime qui nous furent manifestées ? Aussi, notre exposition comptera tout particulièrement parmi les meilleurs souvenirs de notre déjà longue carrière professionnelle. Que les philatélistes luxembourgeois trouvent ici l'expression de notre vive reconnaissance !

W. B.

Vente de la Collection Rhein

par J.-P. KLEIN, secrétaire de la Commission d'Expertise de la F.S.P.L.

EN ce jour ensoleillé du 27 avril 1968, l'élite de la philatélie luxembourgeoise s'était donné rendez-vous dans la grande salle de vente de la maison Balasse, pour procéder à la curée de la collection spécialisée du Luxembourg, connue après la guerre sous le nom de Collection Rhein.

Le catalogue de vente, minutieusement établi, copieusement illustré de reproductions noir-blanc et en couleurs, avait produit son effet. Tous les visages connus des ventes de timbres luxembourgeois et des expositions internationales étaient présents. On remarquait même quelques nouveaux, qui par la suite allaient nous donner du fil à retordre.

A vrai dire, nous étions un peu inquiets au sujet du dénouement de cette vente massive. Il y avait de quoi. Pensez donc ! Plus de 600 lots d'un petit pays à disperser au cours d'une seule vacation ! Les rumeurs défaitistes, qui en 1966-67 décourageaient le monde philatéliste, nous revenaient à la mémoire. « Vous aller voir, les cours surfaits du passé récent, la pléthore des lots offerts d'un seul coup entraîneront inévitablement un effondrement spectaculaire, si ce n'est une véritable catastrophe ! »

Eh bien, les prédictions lugubres ne se sont pas réalisées, les spéculateurs à la baisse en ont été pour leurs frais. Tous les lots, depuis les « pièces uniques », à passer par les timbres courants bien conservés, jusqu'aux nombreux lots de défectueux, ont trouvé acheteur à des prix défiant ceux de la belle époque de 1961 à 1965. Pour ne citer que quelques exemples :

Lot 149, 10 cent - noir sur lettre, losanges d'Ettelbruck, mis à prix 8.000 F, adjugé à 22.000 F.

Lot 150, 10 cent - noir-gris sur lettre, oblitéré des « Dés de Frisange », mis à prix 11.000 F, adjugé à 26.000 F.

Lot 276, cinq exemplaires du n° 2, nuances et oblitérations différentes, tous défectueux, adjugés à 10.000 F.

Plus les 15 % de frais obligatoires.

Vous trouverez ci-après la liste complète des prix atteints. Donnez-vous la peine de l'étudier, vous serez édifiés.

Considérée du seul point de vue « investissement », la vente de la collection en question fut un succès éclatant. Après ceci, on ne pourra plus dire que le timbre ne rapporte pas. L'analyse des circonstances, qui ont contribué à la réussite fortuite de cette opération, nous mène aux causes suivantes :

1. De nombreuses pièces et documents de grand style, « pièces uniques » ou réputées comme telles, convoitées depuis longtemps par quelques grands de la philatélie, soucieux d'ajouter tel ou tel bijou à leurs collections déjà riches.

2. La survenue imprévue de commissionnaires étrangers, agissant pour le compte de clients fortunés, et qui nous bousculaient toutes nos prévisions scientifiquement échafaudées. Ce fut le jeu du brochet avec les goujons de la rivière.

3. Depuis la précédente vente publique d'une collection spécialisée du Luxembourg, il s'était passé un assez long intervalle. La masse écrasante de lots de toutes qualités offrait donc une occasion favorable de se tailler une part dans le butin. Les collectionneurs venus de loin n'avaient pas fait précisément le voyage à Bruxelles pour présenter leurs hommages au « Manneken Pis », mais pour acheter du timbre. Voyant leur passer sous le nez les lots visés d'avance, révoltés à l'idée de rentrer bredouilles de la chasse, entraînés par l'ambiance dégagée, ils se lançaient dans la voie d'offres irréfléchies tracée par les concurrents. On sait comment se passent les choses à ces moments-là.

4. A ceci, il faut ajouter une habile publicité organisée par la maison Balasse, qui a su créer autour de cette vente une atmosphère générale d'optimisme et d'insouciance, relevant l'intérêt pour la collection des lots présentés, même des pièces minables. Sous le rapport de la conduite de la vente, tout était parfait.

5. Cependant, il y a dans la réussite du 27 avril des éléments d'une valeur primordiale, restés un peu en veilleuse pendant les années d'attente de 1966-67, et qui à cette vente se sont manifestés dans toute leur vitalité : ce sont l'amour invétéré du timbre dans le cœur du vrai collectionneur et la confiance inébranlable dans son avenir. Sans eux tous les artifices de la propagande, les boniments des vendeurs n'arriveraient pas à aguicher les acheteurs.

Après les torpeurs du récent passé, la stagnation des prix pour les anciens timbres, le recul des émissions spéculatives, certaines voix de baissiers nous avaient cassé les oreilles de leurs jérémiades larmoyantes.

Nous constatons aujourd'hui avec une grande satisfaction que les défaitistes se sont trompés, que les spéculateurs à la baisse ont misé sur le mauvais cheval.

Ce qui nous réjouit particulièrement, c'est de voir progresser dans l'estime internationale les bons timbres luxembourgeois dans toutes leurs modalités. Sortis de l'indifférence et de l'oubli désolants, ils occupent enfin parmi les timbres classiques du monde le rang qui leur revient.

LES SALLES DE VENTE

Willy Balasse

lieu de rendez-vous des plus GRANDS ACHETEURS CONNUS, occupent, au cœur de Bruxelles, A QUELQUES HEURES DES PRINCIPAUX CENTRES PHILATÉLIQUES ÉTRANGERS, UNE SITUATION PRIVILÉGIÉE

PRIX ATTEINTS PAR LES LOTS ADJUGÉS AU COURS DE LA VENTE DE LA COLLECTION DE LUXEMBOURG FRANCIS RHEIN

(960e VENTE WILLY BALASSE)

Lot nº	Fr. b.
1	550
2	1.050
3	850
4	3.200
5	1.600
6	1.850
7	1.500
8	9.500
9	3.600
10	4.600
11	3.800
12	2.200
13	2.400
14	4.200
15	2.800
16	4.600
17	6.500
18	8.000
19	11.000
20	700
21	4.200
22	3.200
23	1.400
24	3.000
25	1.800
26	2.400
27	7.500
28	5.500
29	8.000
30	2.100
31	1.000
32	11.000
33	5.000
34	13.000
35	5.500
36	5.000
37	3.200
38	4.200
39	4.600
40	7.500
41	3.000
42	3.600
43	53.000
44	1.950
45	1.000
46	2.600
47	700
48	1.400
49	1.150
50	2.600
51	2.000
52	1.300
53	700
54	2.400
55	1.800
56	3.200
57	2.000
58	4.200
59	2.100
60	1.800
61	900
62	1.100
63	900
64	1.700
65	1.550
66	1.300
67	1.000
68	6.000
69	1.650
70	1.450
71	1.000
72	1.200
73	1.050
74	15.000
75	1.450
76	1.000
77	4.000
78	1.150
79	1.850
80	1.300
81	1.100
82	950
83	1.000
84	3.200
85	5.500
86	2.900
87	1.500
88	3.400
89	6.500
90	3.000
91	8.500
92	2.200
93	2.100
94	1.300
95	1.200
96	4.000
97	18.000
98	8.000
99	6.000
100	3.800
101	800
102	7.000
103	2.000
104	2.000
105	1.750
106	1.200
107	1.700
108	2.600
109	1.800
110	5.000
111	3.400
112	1.900
113	2.600
114	3.800
115	2.200
116	25.000
117	8.000
118	2.200
119	1.750
120	2.400
121	19.000
122	5.000
123	1.800
124	20.000
125	6.000
126	6.500
127	5.500
128	3.600
129	9.500
130	2.900
131	3.000
132	5.500
133	2.200
134	7.000
135	10.000
136	6.000
137	29.000
138	5.000
139	7.000
140	2.800
141	7.000
142	6.500
143	9.000
144	5.500
145	32.000
146	5.000
147	4.400
148	2.700
149	22.000
150	26.000
151	6.500
152	7.500
153	7.000
154	13.000
155	17.000
156	29.000
157	34.000
158	9.000
159	7.000
160	5.000
161	35.000
162	220.000
163	41.000
164	1.400
165	800
166	850
167	420
168	750
169	650
170	850
171	750
172	950
173	2.300
174	2.800
175	2.200
176	3.000
177	8.000
178	4.200
179	6.500
180	2.900
181	3.200
182	7.000
183	6.000
184	9.000
185	9.000
186	5.000
187	2.500
188	1.600
189	1.850
190	1.500
191	1.350
192	1.300
193	1.300
194	950
195	1.700
196	1.000
197	950
198	2.000
199	1.800
200	1.950
201	1.700
202	1.450
203	2.100
204	1.050
205	1.100
206	1.600
207	950
208	1.250
209	1.000
210	900
211	20.000
212	8.500
213	2.200
214	3.200
215	1.550
216	2.800
217	3.800
218	6.000
219	6.000
220	7.500
221	9.500
222	8.500
223	1.800
224	1.400
225	26.000
226	6.000
227	3.200
228	2.500
229	1.950
230	2.300
231	2.600
232	2.000
233	2.300
234	2.500
235	1.300
236	1.900
237	1.500
238	1.450
239	8.000
240	4.000
241	2.400
242	1.800
243	1.850
244	1.800
245	1.950
246	4.400
247	2.600
248	16.000
249	3.200
250	5.000
251	3.000
252	8.000
253	4.000
254	4.000
255	7.000
256	12.000
257	3.000
258	6.000
259	8.000
260	6.500
261	3.000
262	30.000
263	53.000
264	90.000
265	160.000
266	160.000
267	180.000
268	1.500
269	2.100
270	2.000
271	950
272	1.450
273	1.600
274	1.300
275	9.000
276	10.000
277	4.600
278	3.400
279	650
280	850
281	4.200
282	2.000
283	900
284	1.100
285	1.750
286	5.500

Lot n°	Fr. b.
287	2.700
288	1.250
289	1.250
290	1.300
291	950
292	2.100
293	650
294	650
295	750
296	600
297	480
298	1.650
299	650
300	17.000
301	1.450
302	3.000
303	2.900
304	1.100
305	7.000
306	6.000
307	6.000
308	2.500
309	1.800
310	2.900
311	13.000
312	700
313	480
314	420
315	500
316	300
317	5.000
318	4.400
319	59.000
320	2.100
321	2.700
322	400
323	480
324	1.050
325	110.000
326	1.200
327	2.500
328	650
329	1.250
330	5.000
331	1.050
332	2.600
333	4.000
334	17.000
335	1.750
336	4.200
337	2.100
338	1.950
339	5.500
340	2.100
341	1.750
342	4.600
343	2.400
344	22.000
345	6.000
346	2.400
347	800
348	8.000
349	1.200
350	2.700
351	1.100
352	1.550
353	1.500
354	11.000
355	3.000
356	850
357	1.250
358	2.800
359	2.700
360	2.700
361	2.200
362	1.250
363	3.800
364	2.800
365	9.000
366	2.600
367	1.500
368	5.000
369	2.000
370	2.000
371	2.900
372	1.750
373	3.200
374	5.500
375	10.000
376	3.600
377	1.050
378	10.000
379	4.200
380	1.100
381	8.000
382	900
383	950
384	5.500
385	9.000
386	5.500
387	6.500
388	21.000
389	19.000
390	8.000
391	30.000
392	1.700
393	950
394	850
395	1.100
396	11.000
397	950
398	60.000
399	4.400
400	2.400
401	2.500
402	3.200
403	5.500
404	40.000
405	9.000
406	9.000
407	30.000
408	13.000
409	7.000
410	1.600
411	3.200
412	3.200
413	1.550
414	6.000
415	6.500
416	2.800
417	6.500
418	4.200
419	1.050
420	600
421	800
422	550
423	420
424	3.400
425	6.000
426	750
427	750
428	4.000
429	6.500
430	1.150
431	4.000
432	850
433	4.200
434	1.050
435	4.000
436	1.150
437	1.300
438	950
439	850
440	850
441	1.550
442	5.500
443	1.250
444	1.150
445	1.100
446	1.900
447	1.000
448	1.050
449	2.300
450	800
451	5.500
452	1.300
453	1.000
454	4.200
455	2.600
456	1.600
457	500
458	550
459	1.550
460	12.000
461	550
462	500
463	420
464	12.000
465	1.000
466	1.250
467	1.050
468	5.000
469	2.000
470	850
471	360
472	2.900
473	1.900
474	1.200
475	1.050
476	2.600
477	2.400
478	2.400
479	4.000
480	1.200
481	1.500
482	1.650
483	1.900
484	4.600
485	1.350
486	6.500
487	4.600
488	3.000
489	2.000
490	2.400
491	1.600
492	1.350
493	2.500
494	6.000
495	1.100
496	4.200
497	2.000
498	420
499	1.000
500	1.550
501	1.100
502	1.750
503	900
504	900
505	1.700
506	1.500
507	650
508	400
509	2.300
510	1.200
511	1.000
512	1.900
513	3.200
514	700
515	1.400
516	2.000
517	9.000
518	320
519	1.750
520	2.100
521	650
522	1.200
523	1.000
524	6.500
525	2.100
526	850
527	1.550
528	7.500
529	600
530	26.000
531	1.350
532	1.550
533	1.600
534	1.400
535	1.400
536	800
537	950
538	850
539	550
540	550
541	650
542	650
543	950
544	1.050
545	1.550
546	3.400
547	3.600
548	4.200
549	900
550	1.350
551	700
552	3.800
553	1.050
554	1.000
555	1.600
556	1.850
557	1.700
558	3.800
559	2.200
560	2.900
561	650
562	2.500
563	1.650
564	3.400
565	1.150
566	1.050
567	3.200
568	2.600
569	2.500
570	15.000
571	2.300
572	12.000
573	19.000
574	380
575	37.000
576	850
577	800
578	750
579	2.600
580	1.100
581	2.700
582	220
583	4.600
584	1.050
585	7.500
586	420
587	850
588	800
589	2.100
590	1.650
591	4.200
592	650
593	1.350
594	1.400
595	900
596	600
597	700
598	1.800
599	1.100
600	1.600
601	8.000
602	2.200
603	2.000
604	600
605	3.800
606	1.000
607	400
608	800
609	600
610	1.550
611	2.400
612	650
613	600
614	2.100
615	950
616	1.300
617	400
618	2.100

HYMENEE PHILATELIQUE

NOUS avons appris que la toute charmante jeune fille de notre confrère **Edouard Berck,** l'éditeur parisien bien connu, a épousé le 6 juin le fils de **M. Ladislas Varga** qui dirige avec compétence et autorité l'**ancienne maison Th. Champion.** Il nous est agréable d'adresser à M. et Mme **P. Varga** nos très vives félicitations et vœux de bonheur.

AUTOGRAPHES ET PHILATÉLIE

A l'occasion de la visite au Brésil, en 1920, du Roi Chevalier Albert et de sa compagne éclairée, la reine Elisabeth, un timbre spécial commémorant cet événement fut émis.

Nous reproduisons ci-contre un bloc de 6 de cette valeur du 100 reis rouge du Brésil portant les signatures du roi Albert de Belgique et du président Pessoa.

CETTE pièce précieuse est offerte aux philatélistes s'intéressant aux timbres portant des autographes célèbres. Prix sur demande.

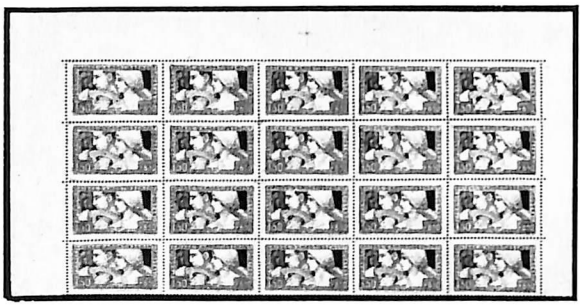

RARETÉS MODERNES

YVERT N° 252***

Types I et II.
Cote : 51.750 FB.
Superbe bloc de 20, sans charnière, d'une fraîcheur remarquable.
Qualité impeccable.
Prix très accessible sur demande.

YVERT N° 129***

Marianne à la nef - Surcharge Fréjus - Panneau dont une rangée complète est sans surcharge, la rangée précédente porte une surcharge partielle - Panneau de droite sans surcharge.

De l'avis d'un expert français réputé, ce panneau serait unique et comprend des curiosités extrêmement spectaculaires.

Ensemble qui trouvera une place toute indiquée dans une collection spécialisée de France et qui ne manquera point d'attirer l'attention des membres des jurys des expositions internationales.

Prix sur demande.

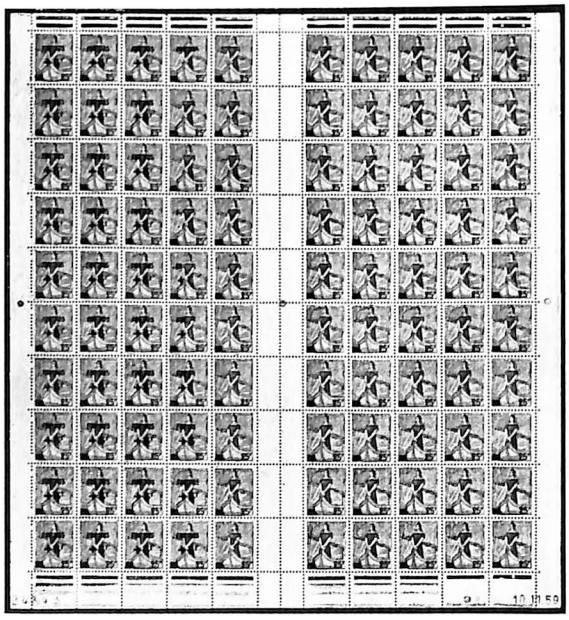

KNOKKE 68, VILLE LUMIERE... ET PHILATELIQUE

ORGANISEE par le **Club « Belphila »**, sous la direction de l'**expert réputé G. Blumental**, la **IV^e Exposition philatélique internationale de Knokke** se tiendra **du 6 au 31 juillet** dans les somptueux salons de **La Réserve** sous le patronage de **M. le ministre des P. T. T. et de la ville de Knokke.**

Cette exposition exceptionnelle, ouverte chaque jour de 10 à 19 heures avec entrée libre et gratuite, présentera des ensembles rarissimes (la plupart jamais exposés) pour une valeur de plus de 100 millions de francs, dont :

— Non-dentelés de Belgique (les plus rares d'Europe);
— Ensemble unique : essais Croix-Rouge 14-18, centre renversé de Termonde, médaillons en neuf de Belgique par 2, 3, 4, 8 et 12 (valeur : plus de 30 millions);
— Ensemble en blocs de 4, Belgique (valeur : plus de 10 millions);
— Essais de Jacques Wiener sur premières émissions belges (valeur : 5 millions);
— Ensemble d'essais de Delpierre, Robinson, Hannoteau, Dargent, Asthover, De Patoul, Sels, Fisch, Lemaire et Wittebols (valeur : plus de 5 millions);
— Etude complète en neuf, unique au monde, sur les 2 premiers timbres belges (valeur : 3 millions);
— Etudes complètes sur timbres Chemin de fer et Télégraphe-Téléphone;
— Des ensembles de Suisse (valeur : plus de 5 millions), France (valeur : plus de 4 millions), Bugarie, U. R. S. S., Vatican, Pays-Bas;
— Des thématiques : Cosmos, Olympiades, Madones, etc.

A cette occasion, 3.000 feuillets artistiques (en français et en flamand), reproduisant le 10 fr. + 10 fr. bleu (n° 163) « Trois Rois » (Léopold I^er, Léopold II et Albert I^er), Croix-Rouge de Belgique, dont on a célébré le 50^e anniversaire d'émission, seront mis en vente, sans valeur d'affranchissement, à 100 fr. la paire au cours de l'exposition et en souscription (plus port) par versement, dès ce jour, au C. C. P. 022 de « Les Amis des Villages », Bruxelles 4. Ceci au profit intégral des « Villages Reine Fabiola pour Enfants mentalement handicapés ».

PROTÉGEZ VOTRE FAMILLE !

Pour moins d'un franc par jour (295 F par an, impôt et frais compris), vos ayants droit reçoivent immédiatement, en cas de décès par accident, une somme égale au solde de votre compte ou de votre livret de dépôt (maximum : 2 millions).

Pour tous renseignements nous vous réservons le meilleur accueil dans nos **800 AGENCES**

compte "PREVOYANCE"
de la
BANQUE DE BRUXELLES

VENDEURS CONSULTEZ WILLY BALASSE

HEINRICH KÖHLER

LA plus ancienne maison de ventes publiques d'ALLEMAGNE

La 190e Vente publique
est fixée en SEPTEMBRE 1968

NOUS acceptons jusqu'à FIN JUILLET des envois de timbres isolés de valeur et des collections soignées pour notre grande vente d'automne.

COMME notre maison est la plus ancienne firme de ventes publiques, nous avons une clientèle stable qui s'intéresse toujours au matériel de qualité.

COMME toujours, nous achetons également contre PAIEMENT CASH !

NOUS accordons, selon le désir du vendeur, des avances sur les envois.

LE prix net d'un envoi doit s'élever au moins à DM 1.000 et chaque lot isolé doit valoir au moins DM 50.

PRIÈRE d'envoyer votre collection ou vos timbres comme lettre ou paquet avec valeur déclarée.

SI vous avez encore d'autres questions à nous poser, veuillez nous téléphoner ou nous écrire !

LES ENVOIS SONT ACCEPTÉS JUSQU'A FIN JUILLET 1968 !

HEINRICH KÖHLER gegr. 1913

Ältestes Briefmarken-Auktionshaus Deutschlands

62 Wiesbaden 2, Taunusstr. 79, Tel. (06121) 20130 oder 378693, Postf. 2169

DES NOUVELLES DU BUREAU DE PHILATELIE DES CROWN AGENTS

FIJI

40e ANNIVERSAIRE DE L'ATTERRISSAGE DE KINGSFORD SMITH A ALBERT PARK, FIJI

Date d'émission : 5 juin 1968

BERMUDE — NOUVELLE CONSTITUTION

Date d'émission : 1er juillet 1968

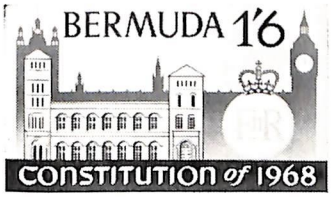

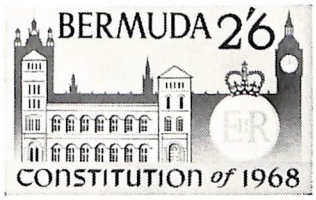

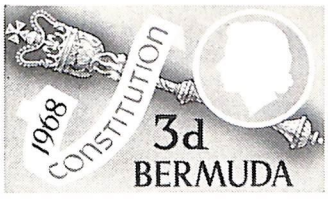

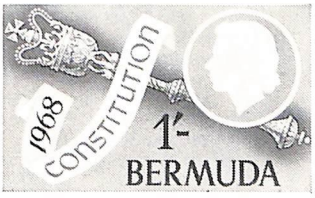

LES COLLECTIONNEURS PEUVENT OBTENIR CES TIMBRES CHEZ LEURS COMMERCANTS HABITUELS

LE DÉPARTEMENT NOUVEAUTÉS WILLY BALASSE

La paire : 1.700 FB
(1 bloc doré plus 1 bloc argenté)

Aden Kathiri
Peintures allemandes
Peintures (8 v., d.) 57,—
Peintures (bl., d.) 225,—
Van Gogh (7 val.) 113,—
Id. (bl., d.) 220,—
Peintures de Napoléon (1 val.) 25,—
Id. (bloc) 225,—

Aden Qu'Aïti
Arts (8 val., d.) 155,—
Id. (bl., d.) 225,—
Olymp. Mexico (8 v., d.) 179,—
Id. (bl., d.) 225,—

Albanie
O.M.S. (3 val.) 25,—
Agriculture (3 val.) 25,—
Jukari (2 val.) 25,—

Allemagne occidentale
Adenauer (bl.) 19,—
Karl Marx (1 val.) 5,—

Allemagne orientale
Sports (3 val.) 25,—

Ajman
Peintures de chiens 6 val., d.) 158,—
Id. (6 val., n.d.) 158,—
Id. (bl., n.d.) 130,—

Ajman Manamo
Costumes (8 val., d.) 105,—
Id. (8 val., n.d.) 105,—

Antiles néerlandaises
Institutions sociales (4 val.) 36,—

Autriche
Industrie de la broderie (1 val.) 9,—
Avions (3 val.) 28,—

Bahamas
Droits de l'Homme (3 val.) 72,—

Barbade
Journée mondiale de la Météo (3 val.) 26,—

Bhoutan
Papillons et fleurs (8 val.) 200,—

Brésil
Oiseau (1 val.) 8,50
Tableau (1 val.) 3,—

Bulgarie
Fleurs (7 val.) 28,—
Festival de la Jeunesse (5 val.) 41,—
Contes (2 val.) 16,—

Burundi
Espace (8 val., n.d.) 98,—
Id. (8 val., n.d.) 135,—
Id. (2 bl.) 102,—

Cayman
Droits de l'Homme (3 val.) 48,—

Chine
Danses (3 val.) 7,—
Pensées de Mao (3 v.) 6,—

Colombie
Télécommunications (4 val.) 15,—
Pré-eucaristique (3 v.) 20,—

Comores
Grenoble (1 val.) 17,—
O.M.S. (1 val.) 10,—

Cook
Fleurs (2 val.) 715,—

Côte-d'Ivoire
Mexico (2 val.) 31,—

Cuba
O.M.S. (2 val.) 32,—

Dubaïe
Fleurs (8 val.) 70,—

Egypte
Congrès vétérinaire (1 val.) 4,—

Equateur
Gouvernement (4 v.) 19,—

Espagne
Fernando Poo (1 val.) 6,—

Etats-Unis
Aide de la Jeunesse (1 val.) 5,—
Avions (1 val.) 9,—
Loi et ordre (1 val.) 5,—

Finlande
Lion (2 val.) 2,—

Formose
Décade hydrologique (2 val.) 8,—

France
Forêt-Noire et Pape (2 val.) 10,—

Grande-Bretagne
Anniversaires (4 val.) 29,—

Grenade
Nouvelle surcharge

Guinée portugaise
(1 val.) 165,—
Assistencia (bl.) 66,—

Haute-Volta
Peintures (4 v., P.A.) 86,—

Hongrie
Tableaux (7 val.) 60,—
Id. (7 val., n.d.) 300,—
Id. (bl., d.) 60,—
Id. (bl., n.d.) 300,—
Université agricole (1 val.) 6,—
Id. 1 val., n.d.) 28,—

Inde
T. Service (2 val.) 2,—

Iran
(1 val.) 7,—
Visite du Roi du Maroc
Raffineries (1 val.) 16,—
Droits de l'Homme (1 val.) 25,—

Irak
1er Mai 8,—

Islande
Circulation à droite 2 val.) 10,—

Israël
Congrès sioniste (1 val.) 19,—
Combattants pour la liberté (1 val.) 15,—

Italie
Saint Louis (1 val.) 3,—
Boïto (1 val.) 5,—

Jamaïque
Journée du Travail (2 val.) 11,—

Jordanie
Analphabétisation (2 val.) 8,—

Kenya
O.M.S. (4 val.) 41,—

Kuwait
Trafic day, 1 val. 10,—
J. de la Palestine 16,—

Laos
Army day (5 val.) 70,—
Id. (bl., d.) 70,—

Liban
Justinien (4 val.) 13,—

Libéria
Droits de l'Homme (2 val.) 53,—
Id. (bl., d.) 52,—

Mahra
Velasquez (7 val.) 70,—
Id. (bl., d.) 200,—
Peintures japonaises (7 val.) 70,—
197,—

Malgache
Journée du timbre (1 val.) 118,—

Malte
Foire (3 val.) 32,—

Maroc
Croissant rouge (2 v.) 8,—
Rotary 18,—

Mauritanie
O.M.S. (1 val.) 37,—

Nauru
Surcharge république (4 val.) 54,—

Nicaragua
Ancienne valeur surch. (7 val.) 22,—

Nigéria
O.M.S. 17,—

Norvège
Olavsson (1 val.) 11,—

Nouvelle-Calédonie
O.M.S. (1 val.) 13,—

Panama
Bateaux (peintures) (6 val.) 30,—
Id. (bl., d.) 550,—

Paraguay
Tableaux (9 val.) 188,—
Id. (bl.) 545,—

Pays-Bas
Europa (2 val.) 12,—

Peuple de la République du Yemen du Sud
Indépendance (4 v.) 29,—

Pologne
Fleurs (8 val.) 50,—
Planeurs (6 val.) 39,—
Biennale de Varsovie (2 val.) 8,—

CES PRIX ETANT ETABLIS AU MOMENT DE LA MISE SOUS PRESSE, LES STOCKS EXISTANTS PEUVENT ETRE EPUISES RAPIDEMENT ET LES PRIX MODIFIES PAR UNE HAUSSE EVENTUELLE

AVANTAGE ACCORDE AUX ABONNES DU « BALASSE MAGAZINE » : RISTOURNE : 5 %

Le département « Nouveautés », sous la direction de M. Guy BALASSE, COMPLETEMENT REMANIE, plus réapprovisionné que jamais, prompt à répondre à toute demande, EST A MEME DE SATISFAIRE TOUTE EXIGENCE.

Polynésie

O.M.S. (2 val.) 20,—

Russie

Gardes frontières (2 val.) 8,—

Rwanda

Mexico (10 v.) 65,—

Ryu Kyu

Semaine du Livre (1 val.) 3,—
Vaccination ,1 val.) 3,—

Salvador

Crédit rural (2 val.) 7,—

Sainte-Hélène

Dépendance (4 val.) 40,—

Saint-Pierre et Miquelon

O.M.S. (2 val.) 2,50

Saint-Vincent

Météo (3 val.) 20,—

Salomon

Nouvelle série définitive (15 val.) 345,—

Sharjah

Journée de la mère (tableaux) (8 v., d.) 150,—
Id. 8 v., n.d.) 150,—
Id. (bl.) 69,—

Somalie

Animaux (5 val.) 189,—
Agriculture (8 val.) 44,—

Suède

300e Anniversaire de a banque (2 va.) 44,—
Feurs (carnet) 56,—

Suisse

Pro Patria (4 va.) 24,—

Surinam

Eglise réformée (2 v.) 13,—

Syrie

Journée de la Palestine 13,—
Albash 14,—

Tchad

Peintures (2 v., P.A.) 55,—

Tchécoslovaquie

Olympiades (6 val.) 51,—
Château de Prague (2 val.) 8,—
Id. (bl.) 41,—

Terres australes

O.M.S. (1 val.) 8,—

Thaïlande

UNESCO (3 val.) 2,—

Trinidad et Tobogo

O.M.S. (3 val.) 21,—

Tristan Da Cunha

Oiseaux 43,—

Togo

Adenauer (1 val.) 24,—

Upperyala

Tableaux (d.) 75,—
Id. (n.d.) 93,—
Id. (bl., d.) 47,—

Vatican

Taxes (6 val.) 41,—

Yemen

Fête des mères (6 val., d.) 130,—
Id. (6 val., n.d.) 180,—
Id. bl.) 149,—
Adenauer (2 val.) 350,—
Id. (2 val., n.d.) 700,—
Id. (2 bl.) 1.700,—
Mexico (10 val., d.)132,—
Id. (10 val., n.d.) 132,—
Id. (bl. n.d.) 210,—
Grenoble (bl., n.d.) 550,—
Grenoble surch. Killy (1 val., d., or) 795,—
Rubens (10 val., dt. 170,—
Id. (10 val., n.d.) 197,—
Id. (bl., n.d.) 224,—
Conf. de Paix à Paris (2 bl.) 1.350,—

Yougoslavie

Oiseaux (6 val.) 64,—

ENCORE EN STOCK

Numérotation Yvert & Tellier

Albanie

555/57 Fleurs 55,—
564/66 Gagarine - Vostok 60,—
569/72 Paludisme. J. complet (d., n.d., bl. d., bl. n.d.) 600,—
573/75 Fleur (n.d.) 165,—
581/84 Football 80,—
581/84 N.d. 450,—

Bulgarie

947/51 Jeux balkaniques 160,—
959 Ski 28,—
950 Football 52,—
968/73 Oiseaux 60,—
981/86 XVe anniversaire de l'insurrection 60,—
988 Football (n.d.) 225,—

Chypre

186/8 Fil multiple 80,—
189/91 Europa 37,—
220/4 Nations-Unies 118,—
225/28 Shakespeare 46,—
235/38 Propagande pour le vin 53,—
Bl. no 2 Tokio 100,—
Bl. no 3 Kennedy 100,—

Danemark

383/84 Croix-Rouge 24,—
368/88 Agriculture 14,—
393 Santé 12,—
394 Europa 8,—

Espagne

937 Memorial aux morts 9,—
939/41 Monastère 18,—
942 Noël 7,—
975/76 Europa 18,—
979/86 IVe Cent. découverte de la Floride 43,—
987/96 Sports 72,—

Finlande

483/84 Forêt 28,—
489 Gymnastique 16,—
493/94 Réfugié 36,—
496 Nortamo 12,—
500 Président Urho-Kekkonen 22,—

Grèce

675/84 Monnaies anciennes 450,—
700/701 Ann. de la Révolution hongroise 96,—
702 Poète Costi Palama 30,—
703/04 Réfugié 52,—
713/23 Olymp. de Rome 480,—
725 Sport 48,—
753/54 Europa 35,—

Hongrie

1249/50 Fleurs 160,—
1249/56 N.d. 800,—
1257/63 Sports (n.d.) 600,—
1266/72 Cosmos 160,—
1266/72 N.d. 800,—
1276/76 N.d. 80,—
1285 Philatélie 55,—
1287/94 Oiseaux 90,—
1295/1302 Championnat d'escrime 90,—
1303/07 Courses d'été 40,—
1327/34 Fables 80,—
1335/44 Châteaux 145,—
1353/59 Olympiades d'Hiver 105,—

Islande

292/93 Jan Thorkelsson 28,—
294/98 Oiseaux 180,—
299/300 Réfugié 27,—
311/2 Europa 61 63,—
319/20 Europa 62 29,—
345/46 U.I.T. 24,—

Norvège

392/93 Agriculture 16,—
394/95 Centenaire Ecole Royale 20,—
402/06 Bateaux 36,—
407 Europa 1960 15,—
408 Airlines System 10,—
413/14 VIIe Anniversaire de la hoakonshalle 20,—
433/34 Europa 62 16,—
452/55 Faim 24,—

Pologne

785/88 Animaux (n.d.) 280,—
918 Ecrivain d'Audrey Strug 10,—
934 Foire de Poznan 10,—
959/66 Champignons 90,—
1023/25 Chopin 60,—
1026/20 Centenaire timbre polonais 100,—

Prix spécial par quantité

EQUATEUR

PEINTURES ET SCULPTURES

100.000	timbres-poste dentelés de	S/ 0,10
100.000	timbres-poste dentelés de	S/ 0,80
100.000	timbres-poste dentelés de	S/ 1,—
100.000	timbres-poste dentelés de	S/ 1,30
100.000	timbres-poste dentelés de	S/ 1,50
100.000	timbres-poste dentelés de	S/ 2,—
5.000	feuillets dentelés de	S/ 3,—, 3,50 et 4,—
5.000	feuillets non dentelés de .	S/ 3,—, 3,50 et 4,—

MOTIFS FOLKLORIQUES ET PEINTURES DE NOËL

100.000	timbres-poste dentelés de	S/ 0,10
100.000	timbres-poste dentelés de	S/ 0,10
100.000	timbres-poste dentelés de	S/ 0,40
100.000	timbres-poste dentelés de	S/ 0,50
100.000	timbres-poste dentelés de	S/ 0,60
22.000	timbres-poste dentelés de	S/ 2,50

DEMANDEZ CES TIMBRES A VOTRE FOURNISSEUR HABITUEL

Nous sommes acheteurs

N° 1 SUR LETTRE de : HAMBURG - BELGIQUE - BRÊME - BRUNSWICK BULGARIE - GRÈCE - HÉLIGOLAND - ISLANDE LÜBECK - MALTE - MECKLEMBURG - MONTÉNÉGRO - OLDENBOURG - PORTUGAL - PRUSSE ROUMANIE - SERBIE - SUISSE - HONGRIE

STUDIO FILATELICO GIANGIACOMO ORLANDINI

Via Martelli, 3 - Firenze (Italie) - Tél. 29.43.67

Se recommander
du « Balasse Magazine ».

DANS UN CADRE UNIQUE EN EUROPE.
AMIS PHILATÉLISTES ! Lors de votre passage au littoral belge, n'hésitez pas à consulter le spécialiste des timbres classiques.

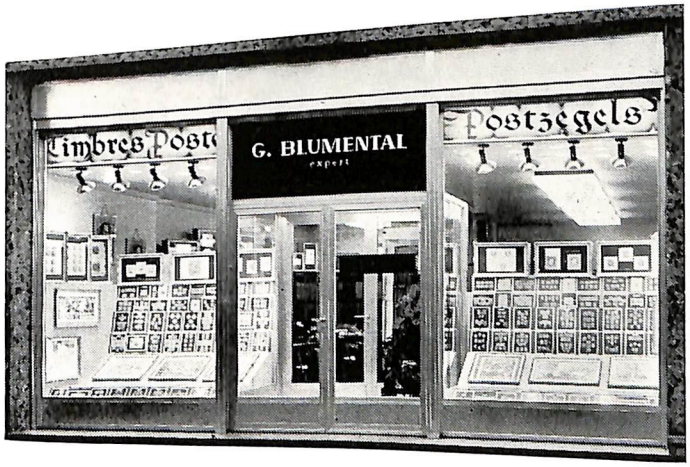

G. BLUMENTAL - Expert - Editeur du magazine « Belphila »
13, avenue de la Liberté - Vrijheidslaan 13 - Knokke-sur-Mer - Albert-Plage - Tél. 050/654.21
Nos importants stocks nous permettent de fournir, sur mancoliste, 80 % du monde entier.

Ing. Alberto DIENA

VIA CRESCENZIO 19
00193 - ROMA - ITALIA

•

EXPERTISES DE TIMBRES-POSTE

Conditions :

De 1 à 4 pièces . . lit. 2.000

Pour chaque exemplaire en plus . . . lit. 400

Certificats, avec photo, sur demande.

Port de retour recommandé en plus.

JULIARD CLASSICS
international

LIQUIDATION

« Offres Spéciales de timbres émis avant 1930 »

Catalogue illustré (52 pages, gratuit)

J'ai décidé de me retirer des affaires et de liquider mon stock au détail. Un dernier catalogue (de liquidation) paraîtra en septembre. En attendant, **je réduis les prix actuels** dans le « Juliard Classics » 1968. Catalogue qui vous sera adressé gratuitement jusqu'à épuisement.

ALEX S. JULIARD

BRYN MAWR, P. A. 19010, U. S. A.

The world's oldest firm dealing exclusively with classics (Est. by L. Juliard, 1889).

Dr. GIOVANNI CHIAVARELLO

VIA TASSO, 181 G - NAPOLI (ITALIA)
TÉL. 30.39.58

EXPERTISES DE TIMBRES-POSTE

Conditions :

De 1 à 5 pièces	Lires 2.000
Pour chaque exemplaire en plus	Lires 400
Certificat avec photo	Lires 5.000

Port de retour en plus.

Expert près le Tribunal et la Cour d'appel de Naples.

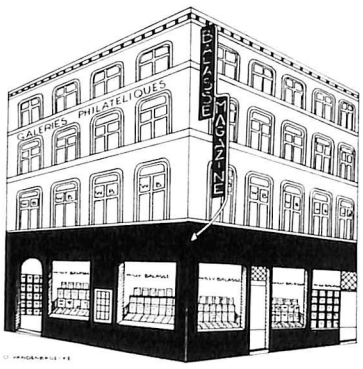

Les plus grands magasins d'Europe
3 étages - 7 vitrines

Willy BALASSE

EST ACHETEUR
DE COLLECTIONS
ET RARETÉS
AUX PRIX
LES PLUS ÉLEVÉS

Bureaux - Magasins
Salles de ventes
aux enchères publiques :

43 A, 45, 45 A, RUE DU MIDI
BRUXELLES 1

TÉL. 13.29.51 - 13.29.52

Office : 81 Roebuck House (13e étage)
STAG PLACE - LONDON S. W. 1

ALT SCHWEIZ

Preislisten gratis - Ankauf - Verkauf

SUISSE

1es Émissions

Prix courant gratuit - Vente - Achat

G. HONEGGER

Abernstr. 10, CH-8630 - Tann-Rüti (Suisse)

MITGLIED APHV UND ZPVW HAMBURG

EN plus de notre stock bien connu de **GRANDE-BRETAGNE ET COLONIES DES REGNES DE VICTORIA A GEORGE VI**, nous avons en stock les classiques (en général, les 25 premières années) de **nombreux pays étrangers**, principalement :

AFGHANISTAN	EGYPTE	ETATS ITALIENS	PORTUGAL
AUTRICHE	FINLANDE	JAPON	COLON. PORTUGAISES
LOMBARDIE	FRANCE	LUXEMBOURG	ROUMANIE
ARGENTINE	FRANCE (BUREAUX	MEXIQUE	RUSSIE
BELGIQUE	A L'ETRANGER)	MONGOLIE	ESPAGNE
BRESIL	COLONIES FRANÇAISES	NORVEGE	THIBET
BOLIVIE	GRECE	PALESTINE	TURQUIE
CHINE	ALLEMAGNE	PAYS-BAS	U. S. A.
COLOMBIE	ETATS ALLEMANDS	PEROU	URUGUAY
DANEMARK	ITALIE	POLOGNE	VENEZUELA

Envois à vue de **sélections** de tous les pays du monde aux collectionneurs sérieux présentant des références contrôlables.

J.A.L. FRANKS LTD. **180, FLEET STREET, LONDON E. C. 4 (HOL. 0274)**

ALBUMS DAVO

EDITIONS DAVO DEVENTER • HOLLANDE

LES PAYS AU COMPLET - MISE A JOUR ANNUELLE

	Fr. b		Fr. b		Fr. b
Belgique	320	Allemagne I	250	Danemark	225
France	300	Allemagne II	300	Finlande	225
Luxembourg	225	(après 1945)		Norvège	225
Suisse	300	Italie	300	Islande	225
Pays-Bas	200	Vatican	225	Suède	250
Pays-Bas et colonies	300	Grande-Bretagne	250	Scandinavie	600
Indonesia	200	Autriche	350	Europa (Otan, etc.)	200
Format : 24 × 28 cm :		Nations Unies	150	Rotary	150

VISIBLES EN LES MAGASINS ET SALLES D'EXPOSITION DE

WILLY BALASSE, 45, RUE DU MIDI • BRUXELLES 1

"The PHILATELIC MAGAZINE"

Published every 2 weeks by Harris Publications of London. Annual subscription F. B. 290

CONTAINS A WIDE VARIETY OF ILLUSTRATED ARTICLES DEALING WITH BRITISH AND FOREIGN PHILATELIC QUESTIONS, TOGETHER WITH FREQUENT REVIEWS OF RECENTLY PUBLISHED LITERATURE

Subscriptions from readers in Belgium may be remitted to :

WILLY BALASSE, 45a, RUE DU MIDI - BRUXELLES

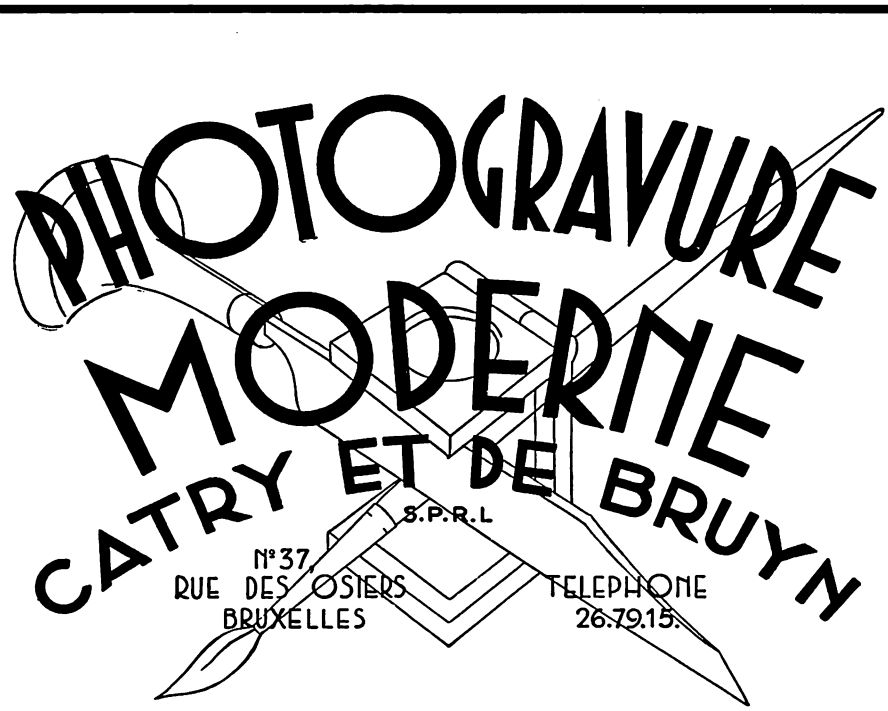

Edit. respons. : W. Balasse, 7-9-11, rue Emile Claus, Bruxelles.
WEISSENBRUCH, Société Anonyme, imprimeur du Roi.
(Adm. dél. : P. de Weissenbruch, 238, chaus. de Vleurgat, XL.)
Imprimé en Belgique.

ROBSON LOWE Ltd.

50, PALL MALL - LONDRES S. W. 1

NOS PROCHAINES VENTES :

5 JUILLET :

Vente générale à Bournemouth.
Catalogue : 24 FB.

10 JUILLET :

Emissions comprenant le Canada, la Colombie britannique, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve, avec poste aérienne.
Catalogue : 60 FB.

2 AOÛT :

Vente générale à Bournemouth.
Catalogue : 24 FB.

VOICI NOTRE AGENDA POUR LE DÉBUT DE LA SAISON 1968 - 1969

6 SEPTEMBRE :

Vente générale à Bournemouth.
Catalogue : 24 FB.

10 SEPTEMBRE :

Histoire postale. - Un grand choix de poste aérienne, Chili, Chine, Grande-Bretagne, Terre-Sainte, Russie, Turquie (utilisés à l'étranger) et Suède.
Emissions de Roumanie : il s'agit d'une collection de lettres pré-philatéliques.
Catalogue : 30 FB.

11 SEPTEMBRE :

Outre-mer. - Beaux timbres d'Afghanistan, Chine, Egypte, France, Allemagne, Liechtenstein, Mongolie, Roumanie, Russie, Arabie séoudite, Cité du Vatican.
A noter : une magnifique collection du Japon, la plupart datant du XIX[e] siècle et comprenant des raretés.
Celle-ci sera vendue en dernier lieu.
Catalogue : 60 FB.

Nous rappelons à votre attention que notre grande vente d'automne à Bâle aura lieu du 5 au 12 octobre, comprenant de nombreuses **postes aériennes** rares du monde entier, une magnifique sélection de l'**Empire britannique** et un immense choix de **classiques d'Europe.**

LES DERNIÈRES VENTES PUBLIQUES

WILLY BALASSE

ONT ATTEINT LE CHIFFRE IMPRESSIONNANT DE

12 millions de francs belges

(frais non inclus), soit

120 MILLIONS DE FRANCS FRANÇAIS ANCIENS, soit
1 MILLION DE MARKS ENVIRON, soit
1 MILLION DE FRANCS SUISSES, soit plus de
240.000 DOLLARS, soit
100.000 LIVRES STERLING !...

CES chiffres suggestifs correspondant aux procès-verbaux dressés par Me NUEMAN, huissier de justice, démontrent l'**excellence de notre organisation en constante progression.**

DES **vendeurs allemands, américains, anglais, belges, français, hollandais, luxembourgeois** et **suisses,** conscients de l'importance de nos débouchés dans toutes les parties du monde, ont participé à nos dernières ventes d'avril.

VENDEURS ! Nous vous invitons à participer à nos prochaines ventes :

12 au 19 octobre - 23 au 30 novembre 1968

Dernière référence :

M. Francis Rhein, à bord du paquebot FRANCE, en route vers les ETATS-UNIS, a eu la délicate pensée de nous exprimer télégraphiquement **toute sa satisfaction** pour le résultat obtenu au cours de la réalisation de sa fameuse collection de LUXEMBOURG (VENTE WILLY BALASSE DU 27 AVRIL 1968).

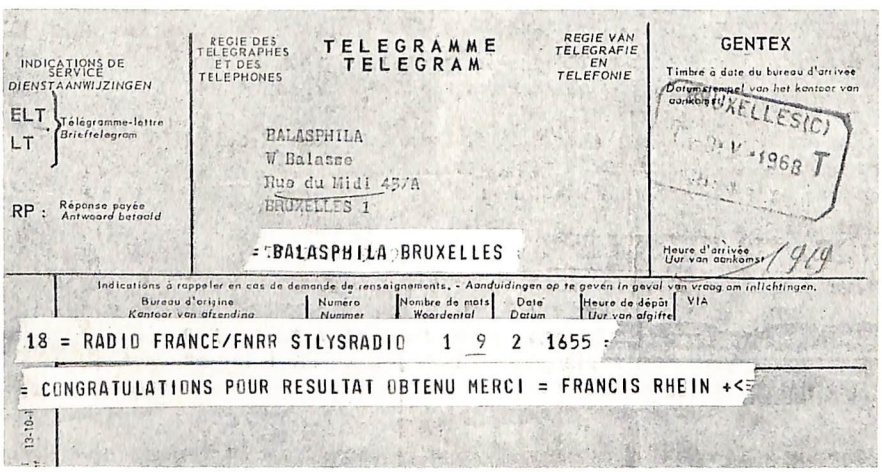

INDICATIONS DE SERVICE / DIENSTAANWIJZINGEN
ELT / LT : Télégramme-lettre / BriefTelegram
RP : Réponse payée / Antwoord betaald

REGIE DES TELEGRAPHES ET DES TELEPHONES

TELEGRAMME
TELEGRAM

REGIE VAN TELEGRAFIE EN TELEFONIE

GENTEX

Timbre à date du bureau d'arrivée / Datumstempel van het kantoor van aankomst

BRUXELLES(C) 1 V 1968 T

BALASPHILA
W Balasse
Rue du Midi 45/A
BRUXELLES 1

= BALASPHILA BRUXELLES

Heure d'arrivée / Uur van aankomst 19/9

Indications à rappeler en cas de demande de renseignements. - Aanduidingen op te geven in geval van vraag om inlichtingen.

Bureau d'origine / Kantoor van afzending	Numéro / Nummer	Nombre de mots / Woordental	Date / Datum	Heure de dépôt / Uur van afgifte	VIA
18 = RADIO FRANCE/FNRR STLYSRADIO	1	9	2	1655	

= CONGRATULATIONS POUR RESULTAT OBTENU MERCI = FRANCIS RHEIN +<=

13-10-1

PRINTED IN BELGIUM